

**PROPOSITION DE CREATION DU  
PROGRAMME VILLE**

Septembre 1998

<b>1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....</b>	<b>5</b>
1.1 ECONOMIE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME .....	5
1.2 ORGANISATION ET MISE EN ŒUVRE.....	6
1.2.1 <i>L'organisation du programme</i> .....	6
1.2.2 <i>Les modalités de réalisation du programme</i> .....	7
1.2.3 <i>La valorisation</i> .....	8
<b>2. LA FABRIQUE DE LA VILLE .....</b>	<b>10</b>
2.1 LE PROCESSUS DE FABRICATION DES FORMES.....	10
2.1.1 <i>Articulation des formes anciennes et des formes nouvelles</i> .....	11
2.1.1.1 Les centres.....	11
2.1.1.2 L'espace entre le public et le privé.....	11
2.1.2 <i>Dynamiques urbaines et espaces cinétiques</i> .....	12
2.1.2.1 Les rythmes urbains.....	12
2.1.2.2 Les réseaux.....	12
2.1.2.3 La mobilité et les transports.....	12
2.1.3 <i>Les lieux de la confrontation de diverses logiques</i> .....	13
2.2 LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA VILLE.....	13
2.2.1 <i>Matières et matériaux</i> .....	14
2.2.1.1 L'environnement urbain.....	14
2.2.1.2 La connaissance et la maîtrise des flux.....	14
2.2.1.3 La valorisation des territoires.....	15
2.2.2 <i>Les outils</i> .....	16
2.2.2.1 Les outils juridiques et économiques.....	16
2.2.2.2 La planification.....	16
2.2.2.3 Les technologies.....	17
2.2.3 <i>Les fabricants</i> .....	17
2.2.3.1 Les opérateurs de la ville : provenance et savoirs d'action.....	17
2.2.3.2 Compétences habitantes et prise en compte de l'utilisateur.....	18
<b>3. ÊTRE(S) EN VILLE.....</b>	<b>20</b>
3.1 LES MESURES DE LA VILLE EN MOUVEMENT.....	20
3.1.1 <i>Mesure (et démesure) de la ville par les citoyens</i> .....	21
3.1.2 <i>La mesure des états et des mouvements des sociétés urbaines</i> .....	21
3.2 TEMPS ET RYTHMES URBAINS.....	22
3.2.1 <i>La production des différents temps sociaux et individuels et leur agrégation</i> .....	22
3.2.2 <i>Les différents usages du temps en ville</i> .....	23
3.2.3 <i>Les ruptures de rythme et les temps exceptionnels</i> .....	23
3.2.4 <i>Temps/mémoire/patrimoine</i> .....	23
3.3 LES ÉCHANGES.....	24
3.4 QUELQUES USAGES DE LA VILLE CONÇUE COMME ENSEMBLE DE RESSOURCES .....	25
3.4.1 <i>Les cultures urbaines</i> .....	25
3.4.2 <i>La construction des parcours sociaux</i> .....	26
3.4.3 <i>Violences et incivilités urbaines</i> .....	26
3.4.4 <i>Les ambiances urbaines</i> .....	27
<b>4. POLITIQUES URBAINES.....</b>	<b>28</b>
4.1 LES DÉFINITIONS DES POLITIQUES URBAINES.....	28
4.2 CONSTITUTION DES TERRITOIRES .....	31
4.3 LA VILLE ET SES SERVICES.....	31
4.4 POLITIQUES SECTORIELLES ET POLITIQUES URBAINES.....	32
4.4.1 <i>La territorialisation des politiques sectorielles</i> .....	32
4.4.2 <i>L'évaluation des politiques publiques locales</i> .....	32
4.5 ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN .....	33
4.5.1 <i>Les externalités urbaines</i> .....	33
4.5.2 <i>Les mécanismes fonciers</i> .....	33
4.5.3 <i>La gestion financière locale</i> .....	33
4.6 RÉSEAUX D'ACTEURS .....	34
4.7 MODES DE GOUVERNEMENT.....	34
<b>5. IMAGES, MODÈLES, SAVOIRS .....</b>	<b>36</b>
5.1 REPRÉSENTATIONS, STÉRÉOTYPES ET IMAGINAIRES DE LA VILLE .....	38

5.2 ICONOGRAPHIE DE ET DANS LA VILLE.....	38
5.3 LES MOTS DE LA VILLE DANS LES PRATIQUES URBAINES, LES DISCOURS SUR LA VILLE ET LES SCIENCES DE LA VILLE.....	39
5.4 DISCOURS ET FIGURES DE LA “ QUESTION URBAINE ”.....	39
5.5 SAVOIRS SCIENTIFIQUES, SAVOIRS OPÉRATOIRES, PARADIGMES ET IDÉOLOGIES DE L’ACTION URBAINE.....	40
5.6 ÉPISTÉMOLOGIE ET PRATIQUES DES MODÈLES ET DE LA MODÉLISATION DANS LE CHAMP URBAIN.....	41

**ANNEXES :** COMPOSITION DES GROUPES DE TRAVAIL, ÉQUIPE PROJET VILLE, COMITE SCIENTIFIQUE, INDEX

# 1. PRESENTATION GENERALE

## 1.1 ECONOMIE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME

Sans doute, l'histoire de ce siècle a-t-elle été marquée par le phénomène d'urbanisation planétaire : en 2000, un habitant sur deux sera un urbain, contre environ 16% en 1900 (la population mondiale ayant entre temps plus que triplé), et les villes de toute taille – il faut le rappeler même si, à l'évidence, le développement des grandes unités apparaît le plus spectaculaire – croissent désormais à un rythme soutenu, (presque) partout dans le monde. Corrélativement, les espaces urbanisés non seulement s'étalent, mais de nouveaux types, de nouvelles formes apparaissent et se diffusent, les sociétés urbaines changent rapidement et avec elles les “ questions sociales ”, les fonctions urbaines mutent, les techniques nécessaires à l'organisation et au fonctionnement des villes deviennent de plus en plus nombreuses, coûteuses et sophistiquées, les questions d'environnement urbain s'avèrent de plus en plus prégnantes – et cette liste n'est pas exhaustive.

L'ampleur d'un tel phénomène, son universalité, la complexité des problèmes qui en procèdent, imposent que l'on fasse du champ urbain un domaine d'investigation privilégié de la recherche (tant fondamentale qu'appliquée). Le CNRS est intervenu dans ce sens, dès le début des années 1990, en créant le Pir-Villes, qui fut durant quatre années un acteur moteur, en France mais aussi en Europe, de la recherche urbaine. Le Pir-Villes a ainsi permis au CNRS de s'imposer dans ce secteur, de commencer à organiser un milieu scientifique jusque-là fort dispersé, d'intensifier les relations entre les scientifiques.

Aujourd'hui, alors que la “ question urbaine ” reste plus que jamais d'actualité, le CNRS doit rester un protagoniste essentiel de la recherche consacrée aux villes dans tous leurs états et c'est l'objectif de ce nouveau programme que de le lui permettre.

Les quatre grands axes thématiques du nouveau programme Ville du CNRS, présentés ci-dessous, ont été élaborés après analyse du bilan scientifique et des conclusions du rapport du Pir-Villes. Le nouveau programme est centré sur les problématiques des sciences humaines et sociales, et souhaite susciter la contribution du plus grand nombre de disciplines, y compris celles jusque-là peu ou pas assez présentes dans la recherche urbaine incitative (par exemple l'histoire, l'archéologie, la philosophie, ...). Pour autant, cela ne signifie certes pas un abandon de ce que peuvent et doivent apporter à la connaissance de la ville les sciences de l'ingénieur et les sciences de la vie. Sans ces apports, en effet, qui permettent d'appréhender des dimensions fondamentales des objets urbains pensés par les sciences sociales, la compréhension de la ville ne saurait être satisfaisante. La nécessité de démarches pluridisciplinaires- et interdisciplinaires est donc réaffirmée, tant il est vrai que les phénomènes urbains ne peuvent être pleinement abordés par une seule discipline.

Investir correctement le champ urbain exige une coopération scientifique internationale. Ce nouveau programme Ville entend donc développer les actions scientifiques concertées tant avec les pays développés qu'avec les pays en développement et stimuler les démarches comparatives. En particulier, on souhaite qu'un effort soit réalisé pour mettre en place des recherches coordonnées dans le cadre institutionnel européen.

Par ailleurs, l'indispensable effort de renouvellement des connaissances et du potentiel de recherche implique qu'une attention particulière continue d'être apportée aux travaux des étudiants en thèse et des jeunes chercheurs.

Les orientations du nouveau programme Ville doivent absolument être ouvertes à la pluralité des courants et des approches et se révéler à la mesure des enjeux scientifiques, culturels, sociaux et politiques posés par les villes et leur développement. Aussi, lors de la phase de constitution du programme, on a sollicité les avis les plus larges possibles de la communauté scientifique, sous la forme de cinq réunions, entre avril et septembre, de quatre groupes d'experts, dont la constitution est donnée en annexe, représentant un très large spectre de disciplines (des sciences cognitives à la philosophie *via* l'histoire, la sociologie, les sciences pour l'ingénieur). La réflexion a été plus tournée vers les enjeux de science fondamentale sans pour autant se désintéresser de ce que peut exprimer la demande sociale de recherche sur la ville. D'ailleurs, le concours des acteurs institutionnels et privés, d'élus et de techniciens sera sollicité lors de la mise en œuvre du programme, afin de garantir un véritable dialogue entre la recherche et les aspirations de la société telles qu'elles sont formulées par ces différents intervenants de la scène publique.

L'objectif général poursuivi, dans le cadre du programme Ville, n'est pas tant de privilégier la quantité de connaissance factuelle engrangée, que de soutenir préférentiellement la construction de nouvelles problématiques, la réflexion critique sur les savoirs déjà accumulés, le dépassement des paradigmes canoniques. Reformuler les approches scientifiques des mondes urbains – qui, alors même que tout un chacun constate empiriquement leurs mutations, restent encore trop souvent pensés dans des termes définis pour appréhender un contexte tout à fait différent – constitue un impératif pour le CNRS, plus que pour tout autre organisme.

Ce programme Ville s'articule en quatre axes : *La fabrique de la ville* ; *Être(s)-en-ville* ; *Politiques urbaines* ; *Images, modèles et savoirs*. Chacun des textes présentant ces axes a été élaboré en exploitant intensément les débats des groupes de travail réunis autour du premier pré-programme réalisé par le groupe de projet Ville et a été soumis, pour validation, à l'ensemble du collectif d'experts scientifiques. On a tenté d'atteindre à une précision nécessaire à la compréhension des orientations scientifiques du programme, tout en conservant un niveau de généralité qui permette aux futures équipes postulantes de construire leurs propres démarches. On notera, à la lecture, que bien des thèmes s'avèrent récurrents entre les quatre axes : il ne faut pas y voir une stérile redondance, mais l'indication que chaque axe constitue un point de vue différent sur des mêmes objets : cela semble de nature à croiser les disciplines et les approches, à susciter les démarches transversales aux différents axes et, *in fine*, à permettre une compréhension plus satisfaisante des phénomènes urbains. Chaque axe se polarise autour des questions scientifiques saillantes du moment, telles qu'elles furent identifiées et problématisées par les experts et les membres du groupe de projet Ville ; aucun, toutefois, ne prétend à l'exhaustivité, dans la mesure où des choix ont été réalisés, des points de cristallisation de la recherche sélectionnés.

Au bout du compte, tel qu'il est proposé, le programme Ville paraît susceptible de mobiliser et de structurer la communauté des chercheurs et enseignants-chercheurs, tout en s'inscrivant aisément dans le dispositif du programme "Cité" du Ministère de la Recherche.

## **1.2 ORGANISATION ET MISE EN ŒUVRE**

### **1.2.1 L'organisation du programme**

La question des modalités du fonctionnement administratif et scientifique du programme est cruciale. L'objectif est de parvenir à une opérationnalisation rapide et efficace et d'assurer une évaluation scientifique permanente qui permette de mesurer avec sûreté la production de connaissances.

Une structure de suivi et d'animation est nécessaire à la bonne marche d'un programme mobilisant une telle diversité de courants disciplinaires autour d'un si grand nombre de problématiques. Le groupe de projet Ville a pu bénéficier des locaux et du personnel du PIR-Villes, ce qui a permis – outre le suivi et la valorisation des activités du PIR – la mise en place rapide du nouveau programme dans des conditions qui assurent sa crédibilité scientifique. L'existence d'une telle structure, qui associe des personnes de cultures scientifiques différentes et complémentaires, paraît indispensable au bon déroulement du programme, au dynamisme de son animation (qui doit être constante et bien publicisée auprès de la communauté des chercheurs), au sérieux de son suivi, au maintien de l'articulation entre les thèmes et à la valorisation constante des résultats des recherches.

Ce dernier point, il faut le souligner, est particulièrement important et le programme devra, pour être efficace en cette matière, associer en permanence au suivi des opérations scientifiques les acteurs et partenaires potentiels institutionnels, politiques, économiques, etc.

Cette structure sera coordonnée par le directeur du programme, nommé, sur proposition du directeur du département SHS, par la direction générale du CNRS ; il aura la charge de la coordination scientifique générale du programme Ville et des relations avec les équipes de recherche comme avec les divers partenaires institutionnels.

Le programme sera doté d'un comité de pilotage, organe institutionnel et exécutif ; il se réunira deux fois dans l'année et, suite à la présentation d'un rapport d'activité par le directeur, prendra toutes les décisions nécessaires au bon déroulement du programme.

Enfin, on constituera un comité scientifique de 23 membres, nommés par le comité de pilotage sur proposition du directeur du programme, représentatif des différentes disciplines pouvant animer la recherche urbaine (voir clef de répartition des disciplines en annexe). Convoqué deux fois par an, il sera chargé de l'évaluation scientifique du programme, de la mise en place de nouvelles problématiques, de la validation des choix de programmation élaborés par la structure de suivi, etc. Au sein de ce comité seront choisies les personnalités scientifiques chargées de superviser les appels d'offre lancés ou les autres actions suscitées par le programme Ville.

### **1.2.2 Les modalités de réalisation du programme**

La question des modalités de réalisation du programme a été longuement abordée lors des travaux préparatoires des groupes d'experts. Si la possibilité de commandes directes d'études auprès de laboratoires est apparue sans conteste indispensable, le débat a surtout porté sur les appels d'offres. L'existence de grands appels d'offres thématiques constitue la caractéristique commune des programmes de recherche incitative. De nombreuses voix se sont élevées pour souligner quelques effets pervers de ce type de fonctionnement : les appels d'offres auraient notamment tendance à la sélection récurrente des mêmes équipes bien reconnues, qui seraient ainsi enclines à reproduire leurs savoirs et savoir-faire scientifiques. Au bout du compte, certains experts estiment que la systématisation du principe des grands appels d'offres contribue à une certaine routine scientifique, ne permet que trop peu l'émergence de jeunes

équipes et de problématiques innovantes et nuisait même à la réflexion sur le caractère cumulatif des savoirs.

Ainsi, s'il ne saurait être question de renoncer *a priori* aux appels d'offres, il s'agira d'être attentif à leur conception et à leur administration, de manière à garantir que les dits appels assurent le renouvellement des problématiques et des démarches scientifiques. Par ailleurs, la mise en place d'un appel d'offres permanent, couvrant l'intégralité du champ scientifique balisé par le texte du programme, doté de trois sessions annuelles, et destiné à financer prioritairement de petits projets innovants, des réflexions à forte dimension épistémologique, des états des savoirs sur des sujets peu abordés, ainsi que les projets des jeunes chercheurs et/ou jeunes équipes, semblerait judicieuse.

Enfin, pour répondre aux demandes des experts et pour être conforme à l'objectif de renouvellement des méthodes et des savoirs, il semble utile d'annoncer dès maintenant le principe de la mise en œuvre rapide d'un séminaire de réflexion sur l'opportunité pour le programme Ville de soutenir la création de lieux-laboratoires (et/ou objets-laboratoires). Une telle possibilité inciterait les équipes, à partir de l'organisation générale du programme, à élaborer des projets de recherche structurés autour d'un lieu urbain spécifique (qui peut être une ville, un morceau de celle-ci, un réseau de transports, plusieurs villes, etc.) ou/et d'une thématique ; la condition requise sera de proposer une approche associant réellement des chercheurs de plusieurs disciplines dans un cadre heuristique intégrateur. Des expériences comparables ont bien sûr déjà été menées par le passé mais, de l'avis même de ceux qui en furent les protagonistes, elles ont souvent souffert à la fois d'un manque de problématisation en amont de l'opération, d'une trop faible construction commune d'objet par les différents chercheurs en présence, d'un déficit de suivi évaluatif. De ce fait, on aboutit, en bien des occasions, à de simples juxtapositions de recherches disciplinaires ; d'où, fréquemment, ce sentiment mêlé lorsqu'on évoque de telles démarches, où l'intérêt réel, la demande de tels modes d'investigation, le disputent à un certain scepticisme.

L'objectif de ce séminaire serait, outre d'élaborer un véritable bilan scientifique de ce type d'expérience, de définir les modalités d'une recherche renouvelée vouée à ce type de lieux (et/ou objets)-laboratoires qui assurerait de dépasser les premières expériences et irait du même coup à l'encontre d'une certaine routinisation des pratiques scientifiques. On pourrait alors espérer que les "lieux-laboratoires" suscitent, par les effets que le "réel" du terrain choisi induit, de véritables confrontations théoriques et méthodologiques, loin de la "paix sociale" habituelle aux démarches interdisciplinaires. Par ailleurs, dans certains domaines, les sciences sociales gagneraient à se mettre dans une position de savoir cumulatif "encyclopédique", ce que les recherches sur les lieux laboratoires, à l'évidence, permettent.

Enfin, le programme organisera des séminaires de recherche qui auront pour fonction soit de faire le point sur l'état de la recherche dans un domaine donné et d'en tirer des perspectives scientifiques (par exemple, qu'en est-il aujourd'hui de la recherche sur les ambiances urbaines ?), soit d'engager un débat de fond sur des points conceptuels et/ou méthodologiques fondamentaux (par exemple qu'en est-il de la modélisation urbaine ?). Le thème *Images, modèles et savoirs* se prêtera particulièrement – mais non exclusivement – à ce type de fonctionnement.

### **1.2.3 La valorisation**

La valorisation des recherches constituera une ligne de force du nouveau programme. Et ce, tout d'abord, parce qu'en sciences sociales, tout particulièrement s'agissant de la recherche urbaine, l'effort de diffusion du savoir accumulé doit être sensiblement accentué, ensuite, parce que la recherche se doit, sinon de répondre directement à une " demande sociale " bien souvent, au demeurant, difficile à cerner avec précision, du moins de rendre la société visible à elle-même en apportant un regard spécifique sur les phénomènes urbains contemporains, qui puisse avoir quelque pertinence pour l'élaboration de cadres d'action.

La valorisation présente, en particulier dans sa dimension de communication scientifique, de nombreuses exigences et notamment :

- Favoriser la compréhension et l'intérêt de chercheurs appartenant à des disciplines très diverses.

- Amener de jeunes chercheurs à s'investir dans la recherche sur la ville.

- Apporter des connaissances et des éclairages nouveaux, à ceux élus et citoyens, techniciens et praticiens, en charge des différentes formes de politique et de gestion urbaine.

La mission de la recherche fondamentale, on le sait, quand il s'agit des sciences sociales, n'est pas toujours clairement perçue par les non-spécialistes et les réponses aux questions posées par les changements, les bouleversements et, parfois, les blocages des sociétés urbaines, sont rarement immédiates et directes, ce qui peut susciter des impatiences et des incompréhensions. Il y a donc un effort spécifique de valorisation visant à toucher les milieux extra-scientifiques – politiques, institutionnels, mais aussi professionnels, etc. –, effort qui pourra rencontrer celui de la mission confiée au futur Institut de la Ville.

Le programme Ville aura bien sûr sa propre politique de valorisation et de communication. La parution régulière d'une *Lettre* largement diffusée, la publication d'ouvrages de synthèse, de rapports de recherches, l'organisation de séminaires et de colloques, la création d'un site Web, telles seront les principales actions entreprises. On soutiendra également les actions lancées par les laboratoires s'inscrivant dans les axes prioritaires.

## 2. LA FABRIQUE DE LA VILLE

Le thème *La fabrique de la ville* est centré sur l'espace physique dont il s'agit d'analyser les caractéristiques propres, les facteurs et les mécanismes de sa production.

La ville est forme, la ville est processus. Les formes bâties et non bâties de l'espace urbain résultent d'activités et de processus multiples, épars, et qui, cependant convergent pour produire l'espace de la ville. L'espace urbain est le lieu de la rencontre de logiques, parfois inverses, qui nouent la production spontanée et la volonté de planification et de contrôle, auto-construction et la réalisation de projets, l'inertie des structures (viaires et foncières par exemple) et les forces sociales et économiques qui modèlent le territoire.

L'espace de la ville est sédimenté. La gestion de l'héritage comme la concrétisation des vues prospectives constituent des paramètres qui contribuent à la détermination de la morphologie. En outre, la fabrication de la ville se caractérise par l'enchevêtrement d'interventions ressortissant à des temporalités courtes ou longues, et s'appliquant à des échelles géographiques différentes.

L'espace construit étant le révélateur de la société qui l'a produit – et dont il constitue un outil de reproduction – et des manières dont cette société l'a utilisé ou l'utilise, le recours à l'histoire permet de comprendre tant les continuités que les ruptures intervenues dans l'édification, l'appropriation et le contrôle du territoire urbain. Fréquemment, l'histoire révèle que les forces socio-économiques qui impulsent la production urbaine demeurent sur la longue durée en partie similaires : il en est ainsi du rôle de l'investissement spéculatif ou de la volonté des pouvoirs publics d'encadrer les activités urbaines, même si ces forces prennent des expressions particulières à chaque époque. De même, l'analyse sur des longues périodes de l'évolution des espaces et des principes et des aspects de leur développement s'avère souvent cruciale dans la mise en perspective salutaire de l'organisation des territoires urbains d'aujourd'hui.

Les recherches historiques ou/et archéologiques sont donc indispensables à l'économie de l'ensemble de ce thème, en ce qu'elles permettent, sans pour autant verser dans l'idée peu soutenable du caractère a-historique des objets urbains, de nuancer la propension de bien des spécialistes à postuler l'irréductible nouveauté des phénomènes actuels et de mieux comprendre la généalogie des formes et des structures contemporaines. Elles seront de ce fait soutenues par le programme Ville.

Nous proposons, dans un premier temps, d'appréhender la ville et la production de la ville comme un tout : c'est l'étude du processus global conduisant au résultat que l'on observe. Dans un second temps, nous adopterons une approche analytique, apportant un éclairage plus sectoriel.

### 2.1 LE PROCESSUS DE FABRICATION DES FORMES

La notion de forme(s) urbaine(s) est polysémique, son étude est au carrefour de plusieurs disciplines : histoire de l'art, géographie, histoire des techniques, urbanisme, architecture, sociologie,... La ville est marquée par des héritages de processus d'organisation et d'allocation des espaces et les sociétés urbaines procèdent en permanence à la réinterprétation des formes anciennes. Ces formes peuvent perdurer, s'adapter ou au contraire connaître des mutations brutales, des innovations et des rénovations. L'articulation de ces rémanences,

indices des inerties de longue période, et de ce qui résulte des dynamiques contemporaines doit intéresser la recherche, particulièrement lorsqu'on considère la "ville européenne", mais aussi les autres types de villes.

Peut-on comprendre et organiser les nouveaux espaces en dehors de leur rapport aux anciens territoires urbains ? Que fabrique-t-on avec ce dont on a hérité ? Comment certains phénomènes contemporains modifient-ils l'héritage ? Comment s'opèrent les actualisations successives des formes passées ? Quels réajustements du tissu urbain cela provoque-t-il ? À l'inverse, à quelles combinaisons territoriales nouvelles a-t-on affaire aujourd'hui ? Quelles sont les logiques à l'œuvre dans l'extension urbaine ? Quels sont les processus d'urbanisation qui changent le sens des formes ? Quels principes majeurs structurent aujourd'hui les territoires contemporains ? On privilégiera, pour répondre à ces questions, la recherche sur des thèmes qui semblent porteurs de l'évolution formelle de la ville aujourd'hui : les nouveaux centres, l'espace public de la ville émergente, l'évolution des rythmes urbains et leurs conséquences spatiales, l'incidence de la mobilité et des transports sur les formes urbaines, les réseaux.

## **2.1.1 Articulation des formes anciennes et des formes nouvelles**

### *2.1.1.1 Les centres*

Si la croissance et le desserrement urbains en direction des périphéries sont des évolutions déjà anciennes, elles ont sans doute, depuis quelques années, changé d'échelle et de nature dans leur traduction spatiale. Aujourd'hui, dans ces secteurs dits périphériques, de nouvelles polarités ont émergé, qu'elles soient liées à la consommation (centres commerciaux), au travail (zones d'activités), à la résidence (condominium, résidences services,...), aux loisirs (parcs, multiplexes). Quelles conséquences spatiales revêt cette redistribution des centres (fragmentation, éclatement de la ville) ? Comment ces nouveaux centres s'articulent-ils, ou vont-ils s'articuler, aux centres-villes historiques ? Est-ce en termes de complémentarité, de concurrence ou encore d'indépendance, voire d'ignorance réciproque ? On peut, en tout cas, s'interroger sur la pertinence des anciennes catégories centre/périphérie et tenter de discriminer des configurations différentes, qui correspondent à l'évolution de la centralité urbaine vers la structuration d'un complexe de centres.

### *2.1.1.2 L'espace entre le public et le privé*

L'absence, ou à tout le moins la restriction de l'espace urbain public est une des caractéristiques principales de la ville émergente. Quel est le statut de l'espace libre dans les secteurs où les activités commerciales ou culturelles tendent à attirer et à faire circuler les clientèles les plus larges ? Quand l'espace public se trouve réduit à de simples couloirs de circulation et quand l'espace commun tend à se fonctionnaliser ou à disparaître, qu'advient-il du sentiment d'appartenance sociale ?

Par ailleurs, alors que durant un siècle, dans les pays industrialisés, l'action urbanistique a visé à séparer les fonctions et a, de ce fait même, réduit l'espace privé à la seule cellule du logement, les nouvelles formes d'organisation de la production (remise en cause du statut salarial par la flexibilité, la précarité) vont-elles faire émerger des territoires plurifonctionnels et des espaces imbriqués ?

## 2.1.2 Dynamiques urbaines et espaces cinétiques

### 2.1.2.1 *Les rythmes urbains*

Dans les villes coexiste un grand nombre de rythmes différents, existe-t-il cependant un paysage temporel propre à chaque ville ?

Les nouveaux rythmes de la vie quotidienne (modification des temps et des rythmes de travail et de loisir, accroissement des catégories sociales inactives et cependant solvables et dynamiques,...) affectent le développement, l'organisation et les formes des villes. Comment les rythmes des pratiques urbaines contemporaines s'inscrivent-ils dans les temporalités – qui peuvent être fort lentes – des formes et des structures urbaines et quelles morphologies inédites en résultent ou en résulteront (*quid* des espaces dévolus au temps libre, par exemple) ? Quels sont ou seront les fonctionnements du système urbain compte tenu de l'évolution des différents rythmes de la ville ?

(Ce sous-thème est à croiser avec le sous-thème “ temps et rythmes urbains ” de l'axe *Être(s)-en-ville*).

### 2.1.2.2 *Les réseaux*

La prégnance nouvelle des réseaux témoigne d'une nouvelle organisation de l'espace. Lorsque la contiguïté ne s'avère plus le seul principe majeur d'organisation de l'espace mais que la connexité tend, en bien des circonstances, à prévaloir, les réseaux deviennent fondamentaux dans les stratégies de localisation, par exemple, et, plus généralement, dans toutes les stratégies spatiales. Plus qu'en termes d'opposition entre territorialité réticulaire et territorialité aréolaire, il convient sans doute de bien comprendre les dialectiques entre logiques réticulaires et logiques aréolaires et d'examiner comment s'opère la rencontre des territoires et des réseaux qui sous-tendent leur construction ?

Dans ce dessein, il semble important de s'intéresser aux éléments de contacts, aux éléments de porosité, et aux articulations entre des échelons différents de pouvoir et d'organisation. Il s'agira d'analyser tant les relations entre les niveaux local, régional, national, international que, par une étude fine des modes de fonctionnement des réseaux, notamment économiques, l'interaction directe entre le local et l'international [cf., par exemple, comment une ville échappe, parfois, au contexte régional, voire national, et s'inscrit directement dans une logique internationale (port, aéroport)]. Bref, comment les réseaux entraînent-ils un chevauchement des échelles ?

### 2.1.2.3 *La mobilité et les transports*

La croissance des mobilités, la progression permanente de la vitesse ainsi que la motorisation généralisée sont des phénomènes majeurs des sociétés modernes. Ils contribuent à expliquer les types d'urbanisation contemporains et, notamment, l'apparition de formes urbaines périphériques spécifiques, toutes choses qui, en elles-mêmes, ont des répercussions sur la recomposition des villes centres. La ville d'aujourd'hui semble privilégier la mobilité ; cela peut impliquer que les indicateurs traditionnellement utilisés soient révisés (cf. axe *Être(s)-en-ville*) et que, par exemple, la notion de densité soit complétée par celle d'accessibilité.

L'augmentation des distances parcourues quotidiennement, bien que les temps des trajets domicile/emploi et domicile/services-commerces-loisirs restent quasiment stables, a pour conséquence un changement d'échelle relativement généralisé. La mobilité a fait éclater les limites, ce qui remet en question beaucoup de caractères traditionnellement utilisés pour dénoter l'urbanité. Il semble donc important d'examiner les mobilités en insistant, au sein de ce sous-thème, sur leurs rôles dans les transformations des configurations urbaines. Quels types d'espaces les mobilités génèrent-elles, à toutes les échelles – des lieux aux réseaux ? Quelles incidences ont-elles sur la redéfinition de l'habitat, des lieux d'emplois, des lieux de loisirs, des échanges,...

### **2.1.3 Les lieux de la confrontation de diverses logiques**

Dans la fabrication des formes de la ville plusieurs logiques, financières, économiques, sociales, spatiales, politiques, techniques,... sont à l'œuvre. Certaines ont des effets directs dans la mesure où elles procèdent de l'activité intentionnelle d'opérateurs de la construction et de l'aménagement, d'autres, qui résultent des agissements de l'ensemble des acteurs urbains, ont des répercussions indirectes, mais non moins importantes.

Ainsi, dans le domaine de l'aménagement, aujourd'hui plus aucun acteur ne peut se targuer d'une maîtrise d'ensemble du processus. Les opérateurs urbains sont entrés dans un type d'organisation horizontale et cloisonnée où chacun est doté de ses propres rationalités financières, programmatiques, constructives et architecturales. La production de la ville est donc le résultat de l'intervention de plusieurs catégories d'acteurs – chacun, placé spécifiquement dans le champ social, porteur de ses intérêts et de ses impératifs propres – qui, éventuellement, s'affrontent. Comment s'articulent ces différents intérêts ? Comment s'opèrent les négociations ? En fonction de quels critères, selon quels accords et quels arbitrages ? Comment une logique parvient-elle à prédominer sur d'autres ? Comment les interventions, à l'occasion antagonistes, des différents acteurs arrivent-elles à produire de l'urbain ? Quels sont les modes opératoires dans la prise de décision (cf. axe *Politiques urbaines*) ?

Par ailleurs, le dynamisme économique, les investissements sont de puissants vecteurs de fabrication de la ville. Quels liens existe-t-il entre les logiques urbaines et les tendances économiques, en général, et celles du marché de l'emploi, en particulier ? En rupture avec la période des Trente glorieuses et sa production d'équipements standardisés, l'affirmation actuelle de l'hétérogénéité des systèmes d'emploi, due à une diversité des modes d'organisation du travail, induit une segmentation des services. Quel rôle jouent les marchés et les services urbains, comment les externalités urbaines, notamment dans les métropoles, représentent-elles, pour les firmes, des facteurs d'adaptation et de diversification ? Comment la réorganisation des systèmes productifs, sous l'impact de la concurrence mondialisée, est-elle susceptible de bouleverser ou de conforter la hiérarchie de l'armature urbaine et les fonctions des différents types de villes ?

## **2.2 LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA VILLE**

De quoi est faite la ville, par qui, avec quels moyens ? À partir de ces questions, nous proposons de développer des recherches en mettant l'accent sur les axes suivants : les matières et matériaux de la ville, les outils de sa fabrication, et ses fabricants.

### **2.2.1 Matières et matériaux**

L'organisation urbaine consomme des matériaux, très divers, les met en forme, les utilise, les rejette et en même temps ceux-ci contribuent à l'état de la configuration de celle-là. Nous proposons d'étudier ces processus sous trois angles : l'environnement urbain, la connaissance et la maîtrise des flux, la valorisation des territoires.

#### *2.2.1.1 L'environnement urbain*

Dans le domaine de la recherche, le champ de l'environnement est encore trop rarement associé à celui de la ville. L'environnement est en général considéré sous ses aspects globaux et " naturels " et l'organisation urbaine reste souvent absente des approches environnementalistes. Pourtant la ville contemporaine, dont la sophistication d'artefact est souvent, à juste titre, soulignée, entretient des échanges permanents avec le système naturel, que ce soit sous forme de prélèvements (eau, matériaux de construction,...) de restitution (déchets, ordures ménagères, gravats,...), de données environnementales (air,...).

À l'heure où en France se mettent en place les plans de déplacements urbains, où, dans de nombreux pays, se prolongent les débats politiques lancés lors de la conférence de Kyoto sur l'effet de serre, des questions inhérentes aux déplacements, aux pollutions, aux bruits se posent. Quelles sont les relations existant entre la morphologie urbaine, les transports, la mobilité et le devenir des milieux physiques ; entre la morphologie urbaine, les transports et leurs nuisances et l'acoustique ? Que connaît-on de la diffusion des pollutions des sols, de l'air, à l'échelle des agglomérations ? Des recherches dans cette voie sont indispensables, dans la mesure où les sociétés ont à gérer des milieux urbains que l'on connaît encore très mal.

Les analyses en termes de coûts énergétiques des services, des biens et des modes de vie sont à développer dans le cadre de réflexions sur la durabilité. La problématique écologique se trouve aussi impliquée dans la conception de nouveaux matériaux, où la recherche de la performance s'accompagne de la préoccupation environnementale. Comment les innovations dans la construction d'immeubles et de réseaux, par exemple, répondent-elles aux exigences sociales, réglementaires et économiques de moindre nuisance et de recyclage ?

Comment peut-on concilier le développement et l'environnement, la liberté des usagers et un intérêt collectif tel que la préservation écologique ? Comment introduire dans les raisonnements économiques les critères du long terme, de la réversibilité et de la biodiversité ? Les choix faits en matière d'environnement ferment-ils ou au contraire ouvrent-ils l'avenir ? Comment traite-t-on les externalités liées à l'environnement ? Comment s'articulent les démarches fiscales et réglementaires et les démarches techniques ?

#### *2.2.1.2 La connaissance et la maîtrise des flux*

Dans la ville circulent toutes sortes de flux organisés en réseaux : eau, électricité, eaux usées, information, communication, valeurs, personnes, gaz, transport, marchandises, matériaux.

Quels sont les effets externes de ces flux et de ces réseaux, qui composent une large part de la matière urbaine, sur la ville ? Quelle est l'incidence de ces réseaux sur la forme urbaine ? Certains de ces flux sont bien canalisés, d'autres le sont moins ; le degré d'institutionnalisation de leur régulation varie. Quelles sont les modalités d'administration et les possibilités de gestion coordonnée de ces flux ? Ceux-ci évoluant dans des espaces (échelles fonctionnelles et emprises territoriales) différents, quelle est l'évolution de leurs espaces de déploiement ?

Les villes des pays développés ont à l'heure actuelle, certes, à développer de nouveaux réseaux, mais surtout à assurer la maintenance et à réguler les réseaux existants. Comment répondre à l'irrégularité des flux, au vieillissement, voire à l'obsolescence, de certains réseaux ? La modélisation, en ce qu'elle permet de mieux comprendre les lois régissant les flux, rend ou rendrait-elle possible, en fournissant des outils d'analyse, une optimisation du service et une rationalisation des investissements ? Comment sont gérés les dysfonctionnements (congestion, sécurité, environnement) ?

Les pannes et/ou les désorganisations des réseaux urbains (coupure d'électricité à New York ou grève des transports à Paris, par exemple) produisent des effets en chaîne qui peuvent, sinon paralyser, du moins entraver sérieusement le fonctionnement de la ville. Fiabiliser le système urbain devient donc une question essentielle et il importe d'étudier les stratégies et les techniques utilisées pour ce faire.

Aujourd'hui, les flux immatériels d'informations apparaissent, aux yeux de certains, comme le nouveau matériau principal de la ville, comme un facteur d'innovation, d'amélioration du capital humain et comme une ressource pour ses activités. Ainsi, on a pu définir la ville en tant que moyen d'interconnexion privilégié au système communicationnel. Quelles évolutions historiques, quels effets sociaux et spatiaux découlent des technologies de l'information ? Comment expliquer qu'à l'heure de la généralisation des télécommunications, l'information semble continuer à mieux circuler en ville ?

### 2.2.1.3 *La valorisation des territoires*

Le sol foncier constitue sans doute une matière première essentielle de la ville. Les localisations des hommes et des activités, qui, en même temps, opèrent des différenciations entre les espaces urbains, les flux, produisent de la valeur économique, sociale, culturelle, symbolique, qui se cristallise dans la valeur foncière. Dans l'étude de la distribution des localisations urbaines, il faudrait s'intéresser désormais autant au facteur temps qu'aux facteurs, plus classiques, de détermination de la valeur foncière. En effet, aujourd'hui, la maîtrise du temps devient un discriminant social fondamental (cf. axe *Être(s)-en-ville*).

En outre, n'y a-t-il pas une rupture avec le temps et l'espace traditionnels permettant d'envisager un territoire constitué non plus sur le mode du *continuum* spatio-temporel, dont la traduction en termes de valeur foncière est simple et linéaire, mais sur celui de la constellation d'entités discrètes. On assisterait à la naissance d'un "territoire circulatoire" dominé par des rythmes, des séquences, des flux, du mouvement, fédérateur de temporalités sociales éclatées. Dans ce cadre, Comment se forment les valeurs foncières ? Quels sont les mécanismes de différenciation des prix du sol ? Et, surtout, comment la valeur du temps fait-elle irruption dans la valeur du sol ? Le marché foncier urbain s'en trouve-t-il affecté ?

## 2.2.2 Les outils

### 2.2.2.1 *Les outils juridiques et économiques*

Aujourd'hui, en France, comme dans le reste de l'Europe occidentale, l'accroissement de la population urbaine s'étant beaucoup ralenti, la raison d'être de l'urbanisme réglementaire et opérationnel s'en trouve affectée. En effet, l'urbanisme français et ses outils juridiques, de leur origine jusqu'à la Loi d'Orientation Foncière, avaient été conçus pour organiser l'extension urbaine. Comment, alors que les objectifs ont changé, ces outils peuvent-ils évoluer ? Dans un contexte de rareté des investisseurs, de concurrence entre collectivités locales, de résistance de la société civile à certains aménagements, sous forme d'associations de protection de l'environnement, que deviennent la fonction et les usages du droit de l'urbanisme ? La comparaison avec les systèmes juridiques d'autres pays pourrait être éclairante. En outre, face à de nouvelles sensibilités et exigences sociales, de nouveaux domaines font l'objet de réglementation, ce qui produit un empilement des normes (règles d'occupation du sol, règles d'urbanisme, règles d'environnement, d'aménagement du territoire, du développement social urbain,...). Comment ces règles s'articulent-elles ? Quel est le facteur de leur mise en cohérence ?

Dans un contexte d'augmentation des dépenses publiques, dues aux charges de la politique sociale, et de plafonnement des recettes fiscales, la capacité des collectivités locales à être animateur de la vie économique tend souvent à se réduire : assiste-t-on à une transformation ou à une réduction des marges de manœuvre des politiques économiques et à un affaiblissement de leur fonction dans la fabrication de la ville ?

Parallèlement, les cycles courts qui affectent le marché du foncier et de l'immobilier et ses incertitudes rendent le montage financier des opérations d'urbanisme plus difficile et les charges pouvant être exigées des promoteurs plus faibles. Dans ce contexte, qu'advient-il du financement concerté et partenarial ?

L'évaluation des outils économiques et juridiques de la gestion urbaine devrait pouvoir déboucher sur des propositions concernant les mécanismes de régulation qu'impose l'évolution des villes.

### 2.2.2.2 *La planification*

La planification, au cours des décennies passées, fut un des outils essentiels pour produire et réguler l'urbanisation ; mais cet outil est entré en crise et d'autres démarches, celle de projet par exemple, sont venues la concurrencer. De plus, la baisse des ressources budgétaires allouables à de grandes opérations d'urbanisme, associée à la montée du contentieux, ont introduit des procédures plus participatives. Toutefois, la planification urbaine, dont les méthodes et les interrogations ont évolué historiquement dans une mesure qui reste à bien appréhender, demeure un facteur urbain essentiel en bien des contrées et en de nombreuses circonstances.

On privilégiera ici les analyses de la planification attentives au rapport entre des actions politiques, des façons de les conduire et ce qu'elles produisent ou peuvent instaurer sur le plan de l'organisation urbaine. Quelques interrogations semblent essentielles :

– Quel est le statut de la planification dans la fabrication de la ville (des comparaisons internationales et des analyses historiques sont souhaitées) ?

- Quels sont les objets de la planification ?
- Que considère-t-on, dans les différents pays, comme devant être régulé ?
- Comment découpe-t-on l'espace urbain et qu'instituent ces découpages ?

Les démarches comparatives permettraient de s'interroger sur les “ angles morts ” qui résultent des catégorisations et des délimitations territoriales en vigueur dans les différents systèmes planificateurs.

### 2.2.2.3 *Les technologies*

Les technologies liées aux transports, aux systèmes d'information et de communication, aux nouveaux matériaux, aux services financiers et commerciaux, aux réseaux de distribution et de collecte,... participent grandement à la fabrique de la ville. La diffusion de leur utilisation (phénomènes de diffusion qu'il importe de cerner, comme plus généralement les processus de diffusion de l'innovation en milieu urbain) entraîne des modifications des pratiques urbaines, des modes de travail, des déplacements et, plus généralement de fonctionnement et d'organisation de la ville. Il paraît donc indispensable d'examiner la place et les fonctions des technologies dans l'organisation – hier, aujourd'hui et demain – des configurations urbaines ; précisons qu'il convient de distinguer les effets directs des effets indirects. En outre, les mutations technologiques, plus rapides que par le passé, liées pour partie au développement de l'informatique mais également à l'accroissement des échanges mondiaux, vont vraisemblablement rendre, à la fois, plus délicate la compréhension de leurs effets comme de leur mode d'intervention et plus sensible le problème de leur régulation et de leur normalisation.

Désormais, l'ère de la croyance au tout automatique semble révolue et l'on assiste au développement de systèmes interactifs qui conduisent à privilégier les possibilités d'appropriation par les utilisateurs. Ainsi les concepteurs de technologies, contrairement aux décennies précédentes, se centrent aujourd'hui davantage sur l'usage (analyse de tâches, analyse d'utilisabilité,...) que sur l'offre. Quelles en sont les implications tant en termes de façonnement des produits urbains, qu'en termes de leur inscription dans l'espace ?

## 2.2.3 **Les fabricants**

(ce sous-thème est en relation directe avec l'axe *Images, modèles, savoirs*)

### 2.2.3.1 *Les opérateurs de la ville : provenance et savoirs d'action*

La fabrication de la ville est le fait tant de professionnels (architectes, ingénieurs, urbanistes, élus,...) que d'investisseurs privés construisant pour leur propre usage ou/et pour spéculer. Historiquement, la production de la ville a pour beaucoup résulté de l'action des investisseurs privés, et c'est seulement depuis une cinquantaine d'années qu'un processus de publicisation – et en même temps de professionnalisation des intervenants publics – s'est développé. Le rôle de ces investisseurs classiques (artisans et commerçants, notamment) est encore trop peu étudié, l'histoire urbaine et l'histoire de l'art s'étant surtout intéressées aux commandes institutionnelles. C'est une lacune que ce programme souhaite contribuer à combler.

Depuis que l'urbanisation est devenue clairement un domaine d'intervention publique et professionnelle, diverses catégories d'acteurs-praticiens s'y rencontrent et s'y confrontent,

l'évolution des enjeux économiques et politiques de l'aménagement urbain constituant des facteurs de mobilisation de compétences et d'institutionnalisation des métiers. La catégorie des " professionnels " représente toutefois un ensemble aux limites mal définies, ressortissant à des disciplines ou/et à des registres de pratiques très divers. On peut même remarquer que certains membres sont peu connus, notamment ceux liés au montage financier et à la commercialisation d'opérations. Pour parvenir à mieux appréhender ces divers opérateurs, l'étude monographique d'opérations telles que, par exemple, pour le cas français, les ZAC, les lotissements, sur la durée de leur réalisation, serait judicieuse ; elle permettrait de connaître, selon les types de formes produites, les différents acteurs en présence et leurs logiques propres (une famille d'acteurs pouvant à l'occasion se spécialiser dans la production d'un certain espace), les mécanismes de décision, les modalités de négociation,...

Le milieu professionnel est, de plus, traversé de contradictions qui découlent, en grande partie, de l'apparition de nouvelles thématiques (par exemple aujourd'hui l'environnement, le paysage, le développement durable,...) impliquant des échelles spatiales et temporelles spécifiques, venant heurter les pratiques établies. En outre, la tendance récente à la concentration de l'ensemble des compétences requises par la filière aménagement, sous l'égide de promoteurs-constructeurs, provoque des changements des modes de faire. De nombreuses questions peuvent être posées pour comprendre ces phénomènes : Comment évoluent les métiers de la ville et comment est-on formé à ces métiers ? Que recouvrent-ils ? Comment les compétences techniques émergent-elles – ont-elles émergé en ce qui concerne les compétences anciennes ? Comment sont-elles appropriées et restituées ? Comment se reproduisent-elles ? Quels savoirs se trouvent mobilisés et, corollairement, quelle connaissance de la ville divulguent-ils ? Comment et pourquoi, malgré leurs différences de culture et d'intérêt, les divers praticiens de la ville se trouvent contraints de s'ajuster ? En fonction de quels arbitrages sélectionne-t-on les critères et les impératifs pertinents ? Quel est le degré d'autonomie du système de représentations et de valeurs du milieu professionnel de l'aménagement par rapport aux évolutions matérielles et idéelles qui affectent la société dans son ensemble ? Comment la culture de l'expert répond à un problème techniquement simple mais qui, parce qu'elle s'inscrit dans un contexte urbain, se trouve complexifié par la multiplicité des paramètres sociaux, économiques, politiques, culturels, auxquels le dit expert doit se confronter ? Comment les compétences des experts et celles des habitants s'articulent-elles ? Comment leurs points de vue, souvent divergents s'ajustent-ils – ou non ? Quelle est l'autonomie des savoirs professionnels par rapport aux pratiques habitantes ?

### *2.2.3.2 Compétences habitantes et prise en compte de l'usager*

Les habitants, par leurs savoirs, leurs pratiques, leurs usages, participent pleinement du fonctionnement de la ville. Notamment, le comportement des ménages en tant qu'acteurs de la construction (du bricolage aux attitudes sur le marché de l'immobilier) mérite de faire l'objet de recherches plus approfondies. Par ailleurs, s'il faut continuer à produire de l'information sur les usages et les usagers, il faut s'attacher aussi à la façon dont ces informations sont transmises aux opérateurs et à l'utilisation que ces derniers en font.

En France, on assiste aujourd'hui à une revalorisation pratique et théorique des usagers et des usages qui découle du reflux de l'attitude volontariste, rationnelle-technicienne et prospective. À l'urbanisme standard, en tant que " moyen certain " pour faire advenir un futur souhaitable, tendent à se substituer des techniques d'aménagement plus soucieuses des intérêts tels qu'ils

sont formalisés par les protagonistes en présence. C'est ainsi que des raisonnements et des pratiques de commercialisation des opérations s'attachent à segmenter les clientèles et à concevoir des produits ciblés (quartiers ou villes dévolus aux personnes du troisième âge, quartiers de villégiature pour catégories aisées par exemple). La tendance, initiée aux États Unis, à " l'appareillement sélectif ", sécrétant ses espaces et ses services spécifiques, va-t-elle se poursuivre ? Avec quelles répercussions sur les configurations urbaines et leurs fonctionnements ?

### 3. ÊTRE(S) EN VILLE

La ville évolue, la ville est en mouvement, les modes de vie et les pratiques sociales y connaissent des transformations profondes, des recompositions constantes. Ces évolutions concernent, à des titres et des degrés divers, tous les êtres existant et agissant en ville, qu'ils soient jeunes ou vieux, seuls ou en groupes, hommes ou femmes, et qu'il s'agisse pour eux de travailler, de se distraire, d'habiter, de se déplacer, de consommer, d'entrer en relation avec autrui, d'exercer une citoyenneté, de s'approprier des lieux urbains ou d'en être exclus, etc.

Ces dernières années, la recherche urbaine a été fort productive dans l'étude de quartiers et de catégories de populations objets de politiques spécifiques, à tel point qu'on a pu dire qu'elle prenait parfois ainsi le tour d'une paupérologie. Par ailleurs, l'urbanité, entendu comme un mode d'existence en ville dénotant un certain type de rapport social, telle qu'on a eu coutume de l'examiner, a sans doute trop souvent été référée à un certain idéal-type de sociabilité, celle du quartier (où, dans une vision un peu passéiste, le lien social implique la proximité spatiale) et on y a opposé à l'envi la montée des individualismes.

Aujourd'hui, d'autres investigations sont nécessaires qui traitent de territoires composites et multiformes, qui sondent la mise en coprésence des groupes sociaux, qui multiplient les analyses comparatives dans l'espace et le temps. Quatre grands thèmes apparaissent susceptibles de favoriser le développement de démarches de recherche novatrices et de jouer un rôle fédérateur d'approches disciplinaires convergentes : les mesures de la ville en mouvements ; temps et rythmes urbains ; les échanges ; la ville comme ensemble de ressources.

Tout cet axe, qui aborde les pratiques sociales urbaines, est conçu comme devant privilégier des études qui ne délaissent pas la prise en compte des formes de ces pratiques. Par cela, on n'entend pas seulement l'analyse des modalités – plus ou moins ritualisées – que prennent à la fois l'action de l'individu et les relations de cet individu à autrui. Certes, ce sont des questions fondamentales – notamment tout ce qui concerne les rites urbains –, mais qui ne recouvrent pas tout ce qui est ici dénoté par l'expression “ formes des pratiques ”. En effet, le programme Ville souhaite dynamiser les recherches qui aborderont l'étude délicate des dispositifs matériels, des agencements spatiaux – de diverses échelles – des configurations d'objets et d'artefacts qui sont constitutifs des moindres pratiques, qui contribuent largement à leur structuration et dont il importe d'analyser les différents types, l'efficace et les processus d'engendrement et d'actualisation. Les recherches menées ces dernières années sur le rôle des objets dans l'action, sur les spatialités complexes des pratiques urbaines, sur la fonction du vide et de la prise de distance – conçue comme une stratégie sociale instrumentalisant l'espacement – de ce point de vue paraissent ouvrir des perspectives scientifiques.

On remarquera que l'axe ne consacre pas de sous-thème spécifique à l'analyse de la stratification des sociétés urbaines. Cela ne signifie nullement que l'on postule que les dites stratifications n'existent pas et que les positions sociales des individus au sein de la société n'aient pas d'importance : simplement, on souhaite que ces questions soient intégrées dans les recherches sans constituer en elles-mêmes un champ d'investigation propre.

#### 3.1 LES MESURES DE LA VILLE EN MOUVEMENT

Au sein des villes contemporaines, caractérisées par l'intensité des mouvements de tous ordres, chaque acteur social élabore une saisie, une mesure des "choses urbaines" qui lui sont propres ; on mesure les distances, le temps passé, les prix, les objets, les espaces, les âges, les autres,... Être dans la ville, c'est être mesurant et mesuré en permanence ; les citoyens, sans cesse, utilisent et fournissent des chiffres, des nombres et demandent aux institutions de fabriquer des indicateurs sur ce qu'ils sont et font. Par ailleurs, l'on sait que ce qui est de l'ordre du chiffre et du chiffrage fait partie du fonds de l'argumentaire justificatif de la planification, des politiques urbaines, des pratiques institutionnelles, comme de celui des acteurs économiques.

Cette omniprésence du chiffre et de la mesure en milieu urbain – milieu qui joua et joue sans doute un rôle fondamental dans la diffusion générale de ceux-ci –, cette universalité de leurs usages qui va de pair avec une grande variété des situations et des registres de leurs utilisations doit retenir l'attention des chercheurs.

### **3.1.1 Mesure (et démesure) de la ville par les citoyens**

Il s'agit là d'une recherche très peu menée jusqu'à présent : comment les citoyens produisent-ils et utilisent-ils des mesures dans, par et pour leurs pratiques urbaines. Ces mesures sont-elles toujours chiffrables, n'existe-t-il pas d'autres systèmes de mesure que ceux promus par les usages officiels ? Comment les citoyens évaluent-ils et qualifient-ils le passage de la mesure – ce qui est intégré, *via* des indicateurs, dans une pratique comme un élément acceptable – à la démesure – ce qui est rétif à toute mesure conventionnelle, sans être nécessairement conçu et vécu négativement ? Ces quelques questions (qui recoupent les interrogations de l'axe *Images, modèles et savoirs*) paraissent baliser un champ particulièrement riche.

### **3.1.2 La mesure des états et des mouvements des sociétés urbaines**

Il semble qu'aujourd'hui, l'appareil statistique standard utilisé par le plus grand nombre est peu adapté, non pas parce que, comme on le dit souvent, il ne cerne pas convenablement toutes les aires urbanisées – dont les délimitations, on le sait, posent problème –, mais, de façon plus fondamentale, parce qu'il n'est plus adapté à l'objet même et aux multiples pratiques qui manifestent les sociabilités urbaines contemporaines. Ainsi, par exemple, "être-en-ville" ne se réduit pas à être dans son logement, lieu privilégié par la statistique ; la construction des catégories de résidence telle que la proposent les recensements ne peut donc pas constituer le point d'entrée quasi unique de l'analyse des répartitions des populations urbaines et des ségrégations. Les images et les catégories démographiques standards – telles les classes d'âge, celles d'activité, qui se présentent comme innocentes, ce qu'elles ne sont pas, immuables et universelles alors qu'elles ne valent, au mieux, que dans un contexte donné –, quant à elles, s'avèrent aussi en décalage avec l'évolution des phénomènes urbains.

Malgré cela, la plupart des institutions sont de grands producteurs (directs ou indirects) et distributeurs de statistiques classiques, dans une logique à la fois politique et commerciale, statistiques que les opérateurs urbains, institutionnels ou pas, mais aussi les citoyens, consomment souvent d'une manière positiviste et objectiviste. Parallèlement il y a, il faut le noter, une européanisation normative et une instrumentalisation des statistiques qui touchent

parfois la communauté scientifique et les organismes incitatifs dans la construction même des programmes de recherche.

Il apparaît que l'objet urbain est un bon truchement pour la nécessaire interrogation de la statistique : dans l'optique de ce programme Ville, il faut non seulement susciter la critique de la mesure, la déconstruction des catégories usuelles (cf. également l'axe *Images, modèles et savoirs*) mais aussi solliciter la production d'indicateurs autres, de systèmes de mesure différents, en y associant, au-delà des sciences sociales, l'épidémiologie et d'autres disciplines. La production de nouvelles mesures n'est pas à envisager pour elle-même, mais en tant qu'elle permet de mieux aborder des phénomènes sociaux qui forment une dimension essentielle des mondes urbains contemporains.

Le programme Ville soutiendra des projets de recherche sur les nouvelles mesures qui veilleront à articuler le qualitatif et le quantitatif, (et/ou) qui favoriseront des approches de type micro-biographique, par exemple en s'intéressant à la gestion des temps courts, (et/ou) qui conduiront des analyses fines de parcours et de lignes individuelles, (et/ou) de croisement et d'articulation de trajectoires, (et/ou) qui réfléchiront autrement sur les espaces urbains en prenant en compte qu'il s'agit d'espaces qui se vident et se remplissent, (et/ou) qui aborderont différemment de la statistique standard les mobilités, les trajectoires résidentielles, la ville pluri-ethnique, (et/ou) qui éviteront de ghettoïser les recherches sur les catégories de genre et de sexe, (et/ou) qui s'intéresseront aux problèmes de la pertinence des échelles des mesures.

Ici aussi, traiter de la ville et de ses mesures, ce peut être aborder les questions de la démesure, des conduites d'excès, des violences urbaines, des incivilités telles qu'elles sont appréhendées à l'aide d'indicateurs et celles des normes et des normativités qu'on leur oppose.

## **3.2 TEMPS ET RYTHMES URBAINS**

Analyser les temps de et dans la ville, leur production et leurs usages, apparaît indispensable à une bonne compréhension des sociétés urbaines contemporaines. Au sein des villes d'aujourd'hui, s'épanouissent des temps et des rythmes de référence qui ne sont plus les mêmes que ceux du début du siècle, ou même de l'immédiat après-guerre. En effet, le modèle fordiste a en grande partie disparu avec l'avènement d'une société de services fondée sur la flexibilité, la réduction du temps consacré au travail, l'existence d'un chômage structurel. Parallèlement – et corrélativement ? –, la “ fin des grands récits ” marque une crise de la croyance téléologique “ moderne ” en un temps linéaire et vertueusement orienté. Les modifications des pratiques de travail, comme celles des pratiques de loisirs (et, plus généralement, les pratiques de “ non-travail ”) font que le temps et les diverses manières d'en acquérir et d'en jouir sont sans nul doute devenus un discriminant stratégique, un facteur prégnant de différenciation sociale, alors même qu'on évoque de plus en plus, notamment dans les discours “ experts ”, cette figure emblématique de la ville 24 heures sur 24 qui illustrerait la permanence diurne et nocturne des usages urbains intenses, l'impossible repos de l'activité de masse.

Au sein de ce sous-thème, on souhaite tout particulièrement stimuler les recherches consacrées aux points suivants :

### **3.2.1 La production des différents temps sociaux et individuels et leur agrégation**

On peut faire l'hypothèse que chaque individu urbain possède une certaine capacité relative à produire une temporalité qui lui est propre, à construire des rythmes spécifiques à partir des données urbaines et sociales au sein desquelles il se place. Cette élaboration doit être comprise. Par ailleurs, on connaît l'importance de la production par les grands acteurs sociaux des temps et des rythmes de la logistique urbaine, des modes de fonctionnement matériels de la ville, de l'économie, de la politique, production qui répond elle aussi à des impératifs et à des contraintes spécifiques. Le croisement et l'agrégation de ces (au moins) deux types de rythmes peuvent sembler problématiques, conflictuels et il convient de les approcher.

### **3.2.2 Les différents usages du temps en ville**

Il s'agit là d'un domaine particulièrement vaste, qui offre de s'intéresser aux divers modes d'usage du temps, que ce soient ceux des citoyens " ordinaires " ou des intervenants sociaux. En guise d'exemple, on peut suggérer que le rapport des chômeurs ou des retraités au temps reste en général mal analysé ; plus globalement, l'examen des différents registres des temporalités pratiques des " habitants-producteurs-usagers " de la ville demeure embryonnaire. De telles investigations devraient permettre, du même coup, de renouveler les études classiques sur la fréquentation des équipements de tous ordres, sur les mobilités, les stratégies résidentielles, les loisirs. Sur un autre plan, l'examen de l'utilisation du temps par les acteurs des politiques urbaines (politiques, professionnels de toutes sortes – urbanistes, opérateurs de logement social, consultants et experts... –, investisseurs privés, etc.) doit être grandement stimulé (en relation avec l'axe *Politiques urbaines*).

### **3.2.3 Les ruptures de rythme et les temps exceptionnels**

Si l'on a coutume d'insister sur le caractère régulier, et souvent normé et normatif, des temps et des rythmes urbains, il n'en reste pas moins que la vie urbaine confronte les individus à des ruptures de rythme fréquentes, à des temps singuliers et exceptionnels, qui ne comptent pas peu dans l'expérience urbaine de tout un chacun. Ici le programme souhaite susciter des recherches à la fois sur :

- La généalogie de ces épisodes singuliers, de ces déchirures du temps courant qui peuvent être très diverses : grandes fêtes, parfois récurrentes, qui constituent alors une sorte " d'exceptionnel normal ", phénomène intéressant à examiner ; accidents, catastrophes, grand chambardement politique local, inauguration d'un grand équipement.
- Les multiples fonctions et sens sociaux que ces événements supportent et médiatisent (les modes de médiatisation devant être analysés très scrupuleusement) et les techniques qu'ils mobilisent.
- Les ruptures de rythmes à l'échelle de l'individu en ville, thèmes qui concernent, outre les sciences humaines et sociales, les sciences cognitives.

### **3.2.4 Temps/mémoire/patrimoine**

Les recherches historiques paraissent indispensables à la dynamique scientifique de l'ensemble de ce sous-thème, dans la mesure où elles permettront, outre des comparaisons entre les périodes, d'établir une généalogie des temporalités urbaines contemporaines, d'être attentif aux événements fondateurs, déstructurant et restructurant d'autres temps et rythmes. De même, les réflexions sur le marquage spatial et/ou objectal (par les objets) des

temporalités et des rythmes semblent fécondes et sont donc à encourager. Notamment, en relation avec l'axe *Fabrique de la ville*, ce type d'interrogation doit mener à mieux comprendre ce qui s'inscrit dans la mémoire (pour l'individu ou/et pour un groupe) dans l'espace urbain et à mieux saisir les processus de construction du (des) patrimoine(s).

### 3.3 LES ECHANGES

Les échanges, qu'il faut entendre ici dans l'acception la plus large du terme, sont au fondement de toutes les sociétés urbaines. Les étudier peut renvoyer aussi bien aux individus ou aux acteurs collectifs qui les suscitent, les entretiennent, les organisent, aux techniques utilisées (au sens large du terme, de la conversation réglée à l'ingénierie financière), aux rites déployés pour, par et dans les échanges de tout type, qu'à la sociabilité, la rencontre, la relation intersubjective.

On le voit, le champ, particulièrement vaste, peut être abordé de manières fort diverses et impose de sortir des routines problématiques. Par exemple, la question de la relation sociale ne peut être vue à travers le prisme d'une sociabilité plus ou moins mythique, celle du quartier, entité territoriale qui surdétermine souvent les analyses qu'on peut avoir du type de rapports que l'on établit aux autres ou aux lieux. On le sait, car il s'agit d'un biais encore trop courant, à partir du moment où l'on désigne un espace comme quartier, on tend à en induire une certaine forme de sociabilité obligatoire ; dans d'autres cas, on envisage, dans des recherches sur la longue durée, non sans nostalgie parfois, le problème sous l'angle de la déstabilisation et de la dégradation de pratiques anciennes préjugées riches et fertiles. Sans pour autant affirmer ici que les quartiers n'existent pas, il faut penser qu'ils ne constituent pour l'individu qu'un des espaces locaux de la pratique sociale et de l'échange, espaces dont les agencements, forgés, justement, dans la pratique, forment pour tout un chacun une complexe et mouvante territorialité, qui reste à bien déchiffrer.

Donc, si l'on s'intéresse à une entrée par le "local", on doit observer ce qu'il en est des multiples modalités des échanges à l'intérieur de cet espace "local" – et ainsi découvrir qu'en certaines circonstances, le voisin de palier peut être "l'autre absolu" – et appréhender l'ensemble des liens composites qui relie tel contexte local aux autres en fonction des différentes formes de pratiques relationnelles. La question des échanges permet de saisir ces dynamiques subtiles, pour peu qu'on s'attache à analyser finement ceux-ci à l'échelle des individus.

Les échanges constituent ainsi une clé d'entrée essentielle dans la réflexion sur les sociétés urbaines. Le programme Ville entend notamment accorder de l'importance à la question des échanges marchands. Si l'on survole vingt ans de recherches urbaines, on constate qu'il s'agit là d'un thème relativement peu abordé. On note, en particulier, un déficit de recherches combinant échanges marchands, mobilités spatiales, mobilités sociales et mobilités professionnelles. L'étude des échanges marchands ne doit pas se limiter à celle consacrée aux lieux des dits échanges, même si il faut souligner que les travaux sur les différents lieux, territoires et réseaux des échanges marchands (des centres commerciaux périphériques aux réseaux de l'économie informelle, *via* les marchés aux puces,...) restent trop peu nombreuses et sont donc à soutenir. Parallèlement, il faut aussi analyser comment tout échange marchand articule, dans une proportion variable, des trajectoires personnelles et familiales, du lien social, du commerce, de l'échange de richesses, des translations d'objets, des savoirs et des compétences, de la culture, des langages, des systèmes d'évaluation, de mesure et de

qualification des choses, des rites, des modes de présentation de soi, de la mobilité sociale et spatiale, des formes spatiales, des artefacts, etc.

Aborder ainsi les échanges marchands, qu'il s'agisse de ceux de l'économie " officielle " comme de ceux de l'économie informelle, permet d'appréhender tout à la fois les questions du " lien " social (et de la déliaison), de la rencontre, de l'interaction, du rapport des individus aux lieux et aux espaces d'autres échelles, de la relation de l'individu à la société. Bref, on fait ici l'hypothèse que l'échange marchand constitue un objet qui offre la possibilité de saisir transversalement l'urbanité contemporaine. De ce fait, la recherche appelle la pluridisciplinarité (histoire, économie, sociologie, etc.) et les analyses comparatives (entre espaces ou/et entre périodes).

### **3.4 QUELQUES USAGES DE LA VILLE CONÇUE COMME ENSEMBLE DE RESSOURCES**

Ce sous-thème regroupe des interrogations qui peuvent contribuer à approfondir celles suscitées par les trois sous-thèmes précédents et qui posent toutes les problèmes non pas tant des pratiques *dans* la ville que des pratiques *de* la ville. Ce *distinguo* s'impose pour bien signaler que ce qui intéresse le programme Ville du CNRS, ce ne sont pas les approches qui font de la ville un simple cadre pour des pratiques et des usages, mais celles qui conçoivent le milieu urbain comme un ensemble de ressources. Ainsi, considérer la ville et ses multiples structures non pas comme un donné mais comme un construit mobilisable par les individus-acteurs (et contributeurs à ce construit et qui l'appréhendent selon des modalités fort diverses), invite à étudier précisément le champ des possibles actualisés dans l'espace urbain par les différentes expériences sociales. Cette ligne de force problématique rassemble, au-delà de leur apparente diversité, tous les thèmes ci-dessous présentés.

#### **3.4.1 Les cultures urbaines**

Les pratiques et les formes d'expression culturelles, au sens large de l'expression, en (et de la) ville sont aujourd'hui foisonnantes. À côté de la rémanence des pratiques et des lieux traditionnels de la culture cultivée et de leur réappropriation, des formes inédites de création surgissent, de nouvelles relations aux cultures se diffusent pour lesquelles la ville constitue la " ressource générique ", la condition de possibilité primordiale, de nouveaux lieux de fréquentation naissent. On ne peut qu'être frappé, en France comme ailleurs, de la vivacité de formes très diverses d'expression culturelle proprement urbaine (rap, tags, hip hop), structurant des langages spécifiques qu'il convient de bien appréhender, de la promotion de nouveaux lieux (salles multiplexes en périphérie, hangars, anciennes usines réaffectées, etc.), de l'inflation d'événements venus rompre la régularité des rythmes urbains dans les grandes villes comme dans les petites (festivals, fêtes urbaines sur des thèmes inusités ou redécouverts, raves, foires et brocantes, opérations " quartiers portes-ouvertes "), ou encore, sur un autre registre, de la muséification des centres villes et de l'ampleur du tourisme urbain. La question de la fête urbaine mérite sans doute d'être traitée avec la plus grande attention – en coordination avec le sous-thème " temps et rythmes " : devant le foisonnement actuel des épisodes festifs, des typologies fines sont nécessaires, des examens serrés des pratiques s'imposent, mais aussi des recherches consacrées aux décors des fêtes urbaines, à l'institutionnalisation et à la régulation officielle possible ou impossible de celles-ci, etc.

Par ailleurs, dans le développement des cultures urbaines, dans l'appropriation collective ou individuelle des espaces de la ville et, parfois, le contournement de leur usage, des pratiques sportives " émergentes ", purement urbaines dans leur genèse et leur développement, occupent une place flagrante, rejoignant parfois de nouvelles formes (ou des formes retrouvées) de déplacement (cyclistes, pratiquants de rollers et de skate-board, joggers) et posant la question manifeste de l'expérience corporelle et de la place du corps en ville. Enfin, le rapport citoyen à la nature occupe dans les pratiques et les représentations urbaines une place qu'on ne doit pas escamoter, qu'il s'agisse de la nature en ville construite et maîtrisée (et l'on pense aux jardins publics, privés, associatifs, dont l'expansion actuelle mérite d'être étudiée), ou des usages et des modelages de la campagne, des océans, des forêts et de la montagne par les urbains. Il faut investir ces deux derniers champs des cultures urbaines du corps et de la nature, qui demeurent aujourd'hui trop peu abordés.

### **3.4.2 La construction des parcours sociaux**

Si l'on admet la prémisse de ce sous-thème qui dresse la ville en ensemble de ressources, alors les propriétés de l'espace urbain – notamment les propriétés sociologiques qui résultent de la répartition dans la ville des groupes d'âge, de sexe, d'origine, de métier, de statut social, etc. – peuvent être considérées à la fois comme déterminants des parcours sociaux des citoyens, notamment par le jeu des mécanismes d'inclusion, d'exclusion et de mixité territoriales, et comme résultantes plus ou moins stabilisées des trajectoires individuelles construites, dans la contingence de sa position sociale, par tout un chacun.

On peut ainsi approcher de façon renouvelée, notamment, la classique question des trajectoires sociales, à diverses échelles temporelles (de la journée à l'existence d'une personne et même au lignage), des individus dans la ville. En outre, de telles recherches se prêtent à l'élaboration d'une problématique des pratiques sexuées de l'espace urbain, qu'il faut sans doute dynamiser, en repérant, pour chaque séquence biographique composant la trajectoire sociale et spatiale de l'individu, la mobilisation différente, selon le genre, à condition sociale constante, des ressources variées offertes par le milieu urbain.

### **3.4.3 Violences et incivilités urbaines**

Aujourd'hui, les violences urbaines constituent un thème récurrent fétiche des médias. Stimuler la recherche multidisciplinaire (histoire, sociologie, sciences juridiques, philosophie, psychologie,...), dans un contexte où les discours du sens commun prolifèrent, permettrait sans doute à la fois de préciser utilement le lexique et les concepts et de mettre ces phénomènes en perspective. On pourrait ainsi penser la violence, mais aussi les phénomènes d'incivilité, en dépassant tant les jugements moraux dénonciateurs que les justifications platement " sociologiques ", sous l'angle de l'expression de rapports spécifiques à l'urbanité par des individus et/ou des groupes dans des contextes historiques, géographiques, économiques et sociaux qu'il importe de préciser. Ainsi, les violences et les incivilités, dont les types, les auteurs et la géographie excèdent de loin les " quartiers " et les classes sociales à qui l'on a coutume d'indexer ces phénomènes et qui semblent, selon certains analystes, menacer l'ordre urbain pacifié qui fut celui des Trente glorieuses, en Europe tout du moins, deviennent des indices d'un état des configurations urbaines contemporaines, des modalités des relations d'individus à la société locale ou/et globale. Cette réflexion pourrait s'ouvrir à une interrogation plus générale sur les conduites d'excès, la démesure, les ruptures de rythmes

(cf. *supra*). Le rôle de la perception et de la représentation de la violence, de l'insécurité et des incivilités dans le développement d'une "urbanophobie", parfois très marquée chez certaines catégories sociales, serait aussi à examiner finement.

Le cas particulier des villes soumises à des états durables de violences systématisées paraît devoir être étudié avec une grande attention. Ici encore les recherches historiques sont appelées par le programme Ville à jouer un rôle décisif, par la profondeur de champ explicatif et interprétatif qu'elles permettent d'obtenir.

#### **3.4.4 Les ambiances urbaines**

Bruit, pollution, insécurité sont les griefs les plus souvent reprochés à la ville, même si on ne possède pas encore de mesures fiables de ces phénomènes, ni d'évaluation indiscutable de ces gênes et de leurs conséquences sur le confort et la santé des citoyens – et encore moins d'indice de confort urbain. À défaut d'identifier clairement les causes de leur mal-être, on sait que les citoyens savent en témoigner de multiples manières qu'il conviendrait de mieux cerner, dans la mesure où ces sensations déplaisantes contribuent souvent au "décrochage" de bien des individus des milieux urbains denses, au profit de formes résidentielles périphériques, plus amènes, estime-t-on, plus préservées – et protégées (cf. *supra*, "Violences et incivilités urbaines").

Mais la ville est aussi lieu de plaisir et de confort, sans que l'on sache encore établir les relations entre les formes des bâtiments et des paysages urbains, les bruits et les odeurs de la ville, et les imaginaires et les symboles qu'ils véhiculent, les significations qu'ils donnent aux usages et aux sensibilités.

Tout cela milite pour que soient menées (en relation avec l'axe *Fabrique de la Ville*) des recherches consacrées aux ambiances urbaines, traitant de celles-ci à des échelles variées, pouvant aller jusqu'au quartier, et qui, tirant profit des expériences engrangées en ce domaine, notamment au CNRS, ne se cantonnent pas à des démarches soit technicistes, soit exclusivement de sciences sociales, mais contribuent aux ajustements problématiques entre approches techniques et approches du "sensible", des pratiques et des valeurs sociales.

## 4. POLITIQUES URBAINES

Les politiques urbaines, bien qu'à l'évidence, parties prenantes de la fabrique de la ville, constituent en tant que telles un champ de recherche essentiel. D'une part, avec la décentralisation et la multiplication des procédures de contractualisation, elles apparaissent plus complexes que par le passé (complexité qui tient à la fois à l'évolution intrinsèque des politiques et au fait que les analyses se sont approfondies) ; d'autre part, au plan scientifique, elles sont encore relativement peu travaillées par des disciplines telles que l'économie ou l'anthropologie,... alors que ces points de vue seraient également utiles.

### 4.1 LES DEFINITIONS DES POLITIQUES URBAINES

La perspective adoptée ici se situe en rupture avec des visions passéistes restreignant souvent les politiques de la ville aux politiques sociales locales, ou rabattant les politiques urbaines sur la simple application territoriale des politiques sectorielles publiques. On sait aujourd'hui que la politique ne se limite pas à l'intervention alléguée des pouvoirs publics, que les politiques urbaines sont le résultat des transformations socio-économiques qui traversent les villes et qu'elles ne se réduisent pas aux politiques de l'État ou des collectivités locales en matière de financement d'infrastructures ou de services publics, dans la mesure où les villes elles-mêmes sont devenues des acteurs majeurs de l'aménagement du territoire. On sait aussi qu'il existe différents modèles de politique urbaine et que, selon ces modèles, la place accordée à l'action publique varie fortement. Ainsi, aux États-Unis<sup>1</sup>, la politique urbaine peut consister à laisser à l'action privée le soin de la gestion et de l'intervention sur la ville ; *a contrario*, l'action publique est prépondérante dans le modèle français.

On sait, encore, que la politique ne se réduit pas à la mise officielle sur agenda d'un phénomène par la volonté consciente et explicite d'acteurs identifiés. Par exemple, c'est bien avant 1973, date à partir de laquelle a été officiellement instituée une politique de prévention, que la gestion de la sécurité urbaine a commencé d'être prise en charge. Du reste, la politique peut aussi se traduire par le refus de mettre sur agenda – les attermoissements actuels en matière de sécurité des bâtiments municipaux constituent un cas significatif – ou par l'affichage d'autres intentions que celles effectivement poursuivies... On sait, enfin, que la politique consiste souvent en l'établissement de compromis entre acteurs sociaux dont les intérêts sont plus ou moins antagonistes.

Partant de cette acception très large des politiques urbaines, on peut distinguer trois domaines de questionnement définis actuellement par les recherches : les politiques urbaines elles-mêmes ; les instruments d'intervention urbaine ; les agents en présence.

#### – *Les politiques urbaines et leurs référentiels*

Pour certains courants de pensée, à l'origine en sciences politiques, puis en sociologie, en histoire, l'étude des politiques urbaines est intimement liée à celle des référentiels de la ville et de l'action publique sur lesquels elles sont construites : quels sont les référentiels utilisés par le politique pour concevoir la ville ? Quels sont les rapports qui s'établissent entre le champ de l'action publique et celui des connaissances pour construire ces référentiels ? À

---

<sup>1</sup> Par exemple à Cleveland, Atlanta, Philadelphie. Par contre, Los Angeles se caractérise par un interventionnisme municipal fort.

quels choix d'organisation de la ville conduisent ces représentations ? Pour prendre quelques exemples, on pourrait s'interroger sur le sens de notions telles que quartiers, communautés, réseaux, ou bien insalubrité, hygiène publique, etc., ou sur les indicateurs utilisés pour décider de la mise en œuvre d'actions sur la ville. On pourrait aussi étudier l'histoire de certains de ces concepts, leur genèse, les enjeux urbains qui les sous-tendaient, en remontant plus ou moins loin dans le temps (Trente glorieuses, milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, XVIII<sup>ème</sup> siècle) selon les sujets traités ; ou encore celle des formes réglementaires et législatives de l'urbanisme opérationnel ou de la planification urbaine. Dans l'actualité plus récente, on pourrait choisir d'analyser les conventions à partir desquelles sont construites les politiques de développement urbain durable. De telles investigations rejoignent à l'évidence les problématiques de l'axe *Images, modèles et savoirs*.

C'est au sens de l'action et à ses fonctions sociales, derrière les objectifs explicitement affichés, que permettent de réfléchir de telles approches. Ainsi, des études récentes sur les politiques locales de lutte contre le sida ont montré que leur enjeu relevait de préoccupations concernant moins la santé publique que la gestion de la précarité. La généalogie des politiques urbaines dans le temps et dans l'espace, la sociologie de leur construction, etc., s'inscrivent aussi dans ce mode de questionnement.

Enfin, il faut noter tout l'intérêt d'approches anthropologiques, encore trop peu nombreuses, qui insistent sur les pratiques quotidiennes, les dimensions symboliques et les significations des politiques urbaines.

#### – *Les politiques urbaines et leurs instruments*

En économie, les politiques sont souvent considérées comme un ensemble d'actions visant à agir sur des dynamiques potentielles pour faire prévaloir l'une d'entre elles. Dans ce cas, les objets de recherche pertinents sont les instruments des politiques urbaines, les mécanismes de coordination des actions, les processus et les modes d'organisation de la décision, les contraintes,... Dans d'autres courants scientifiques, cette interprétation "balistique" de la politique, dans lesquelles, d'une certaine manière, les réponses préexistent aux questions, est assez largement critiquée.

Contrairement à l'approche économique qui interprète les "dysfonctionnements" comme des modes de régulation du système urbain parmi d'autres, les sciences de l'ingénieur privilégient le couple fonctionnement/dysfonctionnement. Les politiques urbaines deviennent alors des programmes publics territoriaux de lutte contre les dysfonctionnements de la ville : lutte contre les nuisances, politique urbaine de sécurité, etc. Cette définition des politiques urbaines reproduit les catégories utilisées par le politique sur lesquelles se greffent des actions opérationnelles, coordonnées ou non, plus souvent en concurrence ou en conflit. Si, pour des raisons pratiques, il semble légitime de travailler à partir de catégories définies en dehors du champ scientifique – d'autant que les acteurs urbains se mobilisent souvent en réaction à des dysfonctionnements –, il convient, toutefois, de se donner les moyens de les critiquer et de prendre du recul par rapport à la vision fonctionnaliste de la ville qui les sous-tend. Là encore, plusieurs niveaux d'analyse existent : celui des référentiels utilisés (voir ci-dessus), celui des modalités de construction des politiques par les acteurs – à nouveau, on peut citer l'exemple du développement urbain durable – et celui des modes d'action. Ces modes d'action peuvent être des procédures législatives et réglementaires, mais aussi des instruments financiers, des systèmes d'aide à la décision ou à la gestion, des techniques d'évaluation, etc.

Enfin, des démarches que l'on retrouve en sciences politiques, en sociologie, en histoire, en sciences de l'ingénieur, etc., analysent les politiques de la ville comme des systèmes de régulation entre divers mondes d'exigences, économiques, sociales, environnementales.

– *Les politiques urbaines et leurs agents*

On a longtemps assimilé les politiques urbaines aux seules actions conduites par les organismes publics *stricto sensu* ou parapublics (sociétés publiques de transports, etc.). Mais, à l'évidence, la complexité de la gestion urbaine, en France comme ailleurs, tient désormais à l'imbrication des liens établis entre public et privé et à la manière dont l'un et l'autre secteurs s'insèrent dans le système de décision. La spécificité du cas français, encore marqué par le poids du public et par des formes originales de délégation, demanderait à être mise en perspective à partir d'exemples étrangers.

Sur le plan scientifique, les rôles des institutions et du pouvoir juridique ont été largement relativisés pour faire place à d'autres explications privilégiant les réseaux d'acteurs et les systèmes de coordination entre des pouvoirs plus fragmentés. La plupart d'entre elles se réfèrent au concept de gouvernance repris des recherches anglo-saxonnes, malheureusement trop souvent utilisé en l'absence de toute contextualisation préalable. Ces travaux nous ont montré qu'il n'existe pas de demande sociale préétablie, que cette demande se constitue dans le processus de prise de décision au cours duquel les agents formulent progressivement leurs propres intérêts, et qu'il s'agit donc moins d'arbitrer entre différentes parties prenantes au nom de l'intérêt général que d'amener les acteurs socio-économiques à se déterminer.

Parmi les protagonistes des politiques urbaines, on ne peut passer sous silence deux catégories d'acteurs : les "experts", dont le rôle dans les représentations de la ville et dans la construction des politiques urbaines est primordial, et les "citadins" eux-mêmes, à la fois habitants, usagers de services urbains, consommateurs, contribuables ou allocataires, électeurs, opinion publique, et producteurs de la ville.

En tout cas, qu'il s'agisse d'étudier les politiques urbaines, leurs instruments, ou les divers intervenants, le recul historique s'avère nécessaire si l'on veut s'extraire du discours récurrent de la nouveauté des politiques, ou si l'on veut repérer les irréversibilités et, à l'inverse, les facteurs de changement des politiques.

Au même titre que l'histoire, et dès lors que l'on prend garde à contextualiser les processus étudiés, les comparaisons internationales peuvent aider à découvrir des lois universelles ou, au contraire, à relativiser des principes trop vite avancés d'universalité ou de spécificité irréductible. Ces démarches comparatives se conçoivent aisément entre pays de niveau de développement similaire. Au plan européen, le Cost Civitas, créé à l'initiative du Pir-Villes, dont le thème porte sur les mutations urbaines et la gouvernance urbaine, offre une opportunité indéniable aux équipes françaises pour continuer à travailler en ce sens. Avec les pays du Sud, bien qu'elles soient à première vue plus difficiles, les comparaisons ont aussi leurs raisons d'être. Raisons de politique scientifique faisant écho à la stratégie européenne de développement des coopérations nord-sud. Raisons, aussi, internes à la progression des connaissances sur les villes : les pays en développement ont produit en matière de politiques urbaines des modèles alternatifs aux schémas anglo-saxons dont les enseignements restent à tirer. Raisons, enfin, de reconnaissance de la communauté scientifique française sur la scène scientifique internationale.

À partir de cette problématique générale, nous proposons de poursuivre les recherches sur les politiques urbaines en mettant l'accent sur les directions suivantes : la constitution des territoires urbains ; la ville et ses services ; les politiques sectorielles ; l'économie du développement urbain ; les réseaux ; les modes de gouvernement.

## **4.2 CONSTITUTION DES TERRITOIRES**

Le problème de la dimension territoriale des politiques publiques constitue un champ scientifique qui demeure fondamental. En France, par exemple, la décentralisation entamée au début des années 80 a laissé en suspens les difficultés liées au découpage des compétences entre plusieurs échelons (région, département, commune) et entre communes, et la loi de 1992 sur l'intercommunalité est loin d'avoir résolu la question du pouvoir d'agglomération. Dans cette redistribution des compétences et des ressources, la question des relations entre État central et " périphéries ", celle du territoire pertinent de la ville et de sa régulation, des frontières entre la ville et son environnement, ou entre centre et périphérie, entre urbain et non urbain, a été largement contournée. On doit donc toujours s'interroger quant aux fondements des territoires politiques urbains, ainsi que sur leur constitution dans le temps et dans l'espace, sur la production de leurs limites tant internes qu'externes.

Sur quelles logiques reposent les divers découpages – communautés territoriales, périmètres administratifs, zones, quartiers – sur lesquels se construisent les politiques urbaines ? Comment sont déterminées les différentes échelles d'intervention : aires urbaines, aires de services, etc. ? Comment se créent les frontières ? De quelles différenciations spatiales, ségrégations, ces partages sont-ils porteurs ? Comment les politiques urbaines participent-elles à la production de territoires citadins appropriés par les habitants ? Quels sont les rapports entre ces territoires et des identités locales ? Quel est le rôle des politiques urbaines culturelles des villes dans la constitution de ces identités ? Avec la diffusion des technologies d'information et de communication, assiste-t-on à des phénomènes de dilution des territoires légitimes avec perte du sens de la citoyenneté locale ? On le voit, sans que cette série de questions ne prétende à l'exhaustivité, de riches problématiques s'offrent à la recherche, permettant de sonder les multiples facettes de la dimension territoriale du fait politique.

À ces découpages se surimpose la distinction entre espace public et espace privé. Du fait de la diversification des usages et des modes de gestion de l'espace urbain, les bornes entre public et privé paraissent de plus en plus floues aujourd'hui. Ainsi, en guise d'exemple, des études sur les technologies de surveillance ont montré que ces nouveaux modes de gestion des risques urbains ont pour effet de modifier les espaces sociaux. Ces questions importantes nous renvoient à la nature des biens publics locaux.

## **4.3 LA VILLE ET SES SERVICES**

La diversification des services urbains, le recours de plus en plus fréquent à la gestion déléguée du service public, la déréglementation et l'entrée en jeu de la concurrence internationale, la diffusion des technologies d'information et de communication, ont, partout, profondément bouleversé les principes mêmes des missions des services publics locaux, de leur fonctionnement (service normalisé et égalitaire) et de leur organisation (monopole public sous tutelle de l'État). On retiendra ici plusieurs pistes de recherche :

- Quelles sont aujourd’hui les prestations offertes par la ville ? Aux services liés à l’aménagement de la ville (externalités urbaines), et aux services urbains *stricto sensu* (services administratifs ou liés aux fonctions régaliennes de l’État) s’ajoutent tout un ensemble de services à vocation sociale ou économique, qui répondent le plus souvent à des fonctions d’intermédiation ou de solidarité. Il serait utile de décrire des gammes de services urbains et les fonctions qu’ils assurent.
- Comment ces différentes prestations sont-elles produites et gérées : régie, délégation, privatisation ? Quelle est l’efficacité des différentes formes d’organisation adoptées ? Quels sont les instruments de gestion, les méthodes d’évaluation ou de contrôle utilisés ? Quels sont les modèles existant à l’étranger et leurs emprunts éventuels dans un contexte donné ? Comment se diffusent et s’imposent les “ innovations ” en matière de services ?
- Qu’en résulte-t-il du point de vue des emplois ? Ces services offrent-ils des gisements d’emplois, exigent-ils de nouveaux savoir-faire, de nouvelles compétences ? Remettent-ils en cause les statuts de la fonction territoriale ?
- Quels sont les modes d’accès à ces prestations : guichet, congestion, modalités de tarification ? Sont-ils porteurs d’inégalités spatiales ou sociales ?

## **4.4 POLITIQUES SECTORIELLES ET POLITIQUES URBAINES**

### **4.4.1 La territorialisation des politiques sectorielles**

Nous retiendrons ici deux questions centrales :

- Celle de l’application locale des politiques étatiques, qui peut être saisie à travers les découpages politico-administratifs locaux : quelles sont les formes de territorialisation, d’instrumentation locale des politiques sectorielles ? Quelle médiatisation des objectifs politiques est introduite localement (voir, par exemple, la reconversion locale des actions de santé publique en campagne de pacification sociale) ?
- Celle de la recomposition et de la traduction des politiques sectorielles dans une logique territoriale : points de friction ou de contacts entre politiques sectorielles, dispositifs de coordination, etc.

### **4.4.2 L’évaluation des politiques publiques locales**

Le thème de l’évaluation des politiques publiques locales se pose aujourd’hui en des termes inédits à plusieurs titres. Tout d’abord, dans le champ scientifique, certaines disciplines (économie notamment) sont désormais dotées d’instruments théoriques adaptés à cet exercice, et des rapprochements interdisciplinaires ont permis d’enrichir de manière significative les modèles des uns et des autres (citons, par exemple, les rapprochements entre économie et psychologie, ou entre économie et anthropologie). Du point de vue de l’action publique, le développement de logiques contractuelles et partenariales, dans lesquelles la régulation par le marché se substitue à la tradition française d’édiction de normes et de règlement, ne peut guère se concevoir en l’absence de procédures d’évaluation, sur le plan économique comme sur le plan social, sur le plan collectif comme sur celui des représentations et de la perception de ces politiques par les individus. Enfin, l’affectation optimale des ressources devient une contrainte de plus en plus impérieuse, dès lors que les moyens de notre société sont de plus en plus limités par rapport à des besoins toujours grandissants. Les politiques d’habitat, de déplacements en ville, de santé publique, de sécurité et de prévention des risques urbains

(délinquance, accidents de circulation, etc.), de gestion de l'environnement urbain, mais aussi les politiques culturelles, relèvent à l'évidence de telles préoccupations.

## **4.5 ÉCONOMIE DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

Les mécanismes économiques liés aux politiques urbaines peuvent être traités sous trois angles : la définition et la mesure des externalités urbaines, les mécanismes de fonctionnement des marchés fonciers et immobiliers, et la gestion financière locale.

### **4.5.1 Les externalités urbaines**

La taille des villes n'est pas le seul facteur en cause dans l'évolution des coûts et des avantages de la concentration urbaine. Des travaux sur la productivité des mégapoles ont récemment montré qu'en fait, la gestion urbaine influe tout autant que la taille des villes sur le niveau des externalités, négatives et positives. Mais ces recherches sont encore très fragmentaires, soit que les concepts eux-mêmes et les indicateurs soient mal établis (comment mesurer les coûts de congestion, de pollution,...), soit que les bases de données restent très partielles (quel est le PIB d'une ville, quelle est sa productivité,...).

### **4.5.2 Les mécanismes fonciers**

Pour tout un courant de la pensée économique, le droit de propriété foncière des pays libéraux est source d'inefficacité dans la mesure où il permet aux détenteurs du sol urbain de prélever une part des valeurs créées par d'autres. Ce raisonnement inspire plusieurs expériences de politique foncière, les plus illustratives étant peut-être celles conduites au Japon à l'occasion de la privatisation des chemins de fer, ou à Singapour où tout un arsenal de mesures a été mis en place pour faire payer à chacun sa consommation d'espace et sa participation à la congestion urbaine. Cependant, les tentatives de modélisation de ces mécanismes fonciers restent encore très frustes dans leur construction, ont donné lieu à peu de tests, en partie faute de disposer des données nécessaires, et ne renseignent pas sur les diverses formes de politique foncière envisageables selon les problèmes posés et leur contexte.

### **4.5.3 La gestion financière locale**

Depuis la décentralisation, plusieurs causes se sont conjuguées pour peser sur l'équilibre des budgets locaux : baisse des recettes fiscales liée au ralentissement de l'activité et à la délocalisation des firmes, accentuation de la compétition territoriale, etc., et, parallèlement, croissance continue des dépenses sous l'effet de l'expansion du secteur public local, de la montée du chômage, du vieillissement des populations, des choix d'urbanisme antérieurs, ou des politiques de marketing urbain. La recherche française dans ce domaine s'est notamment focalisée sur trois catégories de questions : les comportements financiers des collectivités locales et la formation d'externalités fiscales et d'inégalités financières locales, la coopération intercommunale et la coordination des politiques budgétaires nationales et locales, et la gestion financière des collectivités locales. La poursuite de ces travaux laisse entrevoir la possibilité de mettre à la disposition de l'État et des collectivités locales des outils d'aide à la décision financière ou à la mise en place de mécanismes correcteurs des inégalités fiscales locales.

## 4.6 RESEAUX D'ACTEURS

La transformation du pouvoir municipal et de ses modes d'exercice se traduit par un renouvellement et une diversification des acteurs intervenant dans le processus de décision, et par le renforcement de la professionnalisation de la fonction territoriale. Une batterie de questions permet de délimiter le champ de la réflexion en cette matière.

– Quels sont aujourd'hui les facteurs d'éligibilité au pouvoir municipal ? Quels sont les modes de sélection et de reproduction des élites municipales et des divers représentants des citoyens : appartenance à un "milieu social", professionnel, ethnique ou culturel, héritage familial ? Quelle est la signification de l'engagement politique local : parcours militant, professionnel, notabiliaire... ?

– Quelles sont les qualités et les compétences attendues des agents exerçant des fonctions territoriales ? Comment s'intègrent les nouveaux métiers de médiation ou de négociation dans le statut de la fonction publique territoriale et dans le déroulement des carrières professionnelles ?

– Qui sont les nouveaux acteurs du pouvoir urbain : acteurs privés dont la profession est d'agir sur la ville (aménageurs, promoteurs, associations d'habitants,...) ou de coordonner des actions sur l'espace public ; acteurs ordinaires (chefs d'entreprises, commerçants, propriétaires fonciers ou immobiliers, habitants, usagers,...) ou leurs représentants (chambres consulaires, syndicats professionnels,...) ? De quels intérêts sont-ils porteurs ? Quelles sont leurs sources de légitimité : expertise, pouvoir financier, économique, technologique, scientifique ?

– Quelles relations ces représentants des sphères socio-économiques entretiennent-ils avec les pouvoirs municipaux ou administratifs ? Par quel processus interviennent-ils dans les prises de décision ? Comment pourrait-on définir des systèmes urbains d'acteurs : réseaux d'acteurs, acteurs qui dirigent des réseaux, etc. ?

– Certains voient dans l'intervention de multiples acteurs dans les processus de décision une avancée de la démocratie locale, quand d'autres redoutent le poids des coalitions d'intérêts sur les choix municipaux. Quelle est l'efficacité pratique de ces systèmes de pouvoir ? Quelle est leur capacité de représentation de la société civile et leur légitimité par rapport à la règle électorale ? Peuvent-ils mettre en cause la primauté du politique et de l'institutionnel sur les préférences particulières et corporatives ?

– Le programme entend aussi s'intéresser aux politiques urbaines comme enjeu de l'action des citoyens et lieu potentiel d'expression et de vie citoyennes. Comment les politiques urbaines — entendu au sens large défini en introduction de ce chapitre — sont-elles vécues, perçues et agies par les citoyens, à l'échelon régional ou local, selon les différentes formes de militantisme et d'engagement politique, syndical ou associatif ?

## 4.7 MODES DE GOUVERNEMENT

La transformation des modes de gouvernement urbain peut se lire à plusieurs niveaux : dans la conduite des opérations d'aménagement, dans l'organisation même des dispositifs et méthodes politico-administratifs et juridiques, ou encore dans les outils et les savoir-faire mobilisés, et dans les modes de représentation des individus.

À la philosophie de la planification urbaine œuvrant au nom d'un intérêt général tend à se substituer une conception de la rationalité procédurale où les jeux partenariaux et négociatifs priment sur le contenu des objectifs. Quelle est, aujourd'hui, la fonction de la planification ? Quels en sont les objets ? Quelles sont les relations qui lient vision stratégique, calibrage programmatique, montage opérationnel et figuration architecturale et urbaine ?

La question de l'organisation du système politico-administratif urbain est pour une large part celle de la répartition des responsabilités, y compris fiscales, et des pouvoirs de négociation entre les différents niveaux de la décision publique. Selon le principe de subsidiarité, la solution *a priori* la plus pertinente en termes d'efficacité de l'action et de fonctionnement démocratique est celle qui est la plus décentralisée. Dans son application, d'autres points de vue peuvent prévaloir : coordination, équité. Qu'en est-il selon les différents domaines de l'action publique ? Quels sont les savoir-faire requis par ces nouvelles méthodes de management ? Quels sont les outils disponibles ou à construire (indicateurs et techniques de quantification, méthodes d'évaluation, prospective, etc.) pour conduire la négociation entre partenaires et délimiter le champ des transactions (cf., par exemple, la notion de risque acceptable) ?

Parmi ces outils, les technologies de l'information et de la communication soulèvent bien des espoirs, mais aussi quelques inquiétudes. Espoirs que leur introduction soit l'occasion d'une modernisation des services urbains, d'un rapprochement de l'administration et des citoyens, qu'elle assure un meilleur fonctionnement quotidien de la ville (voir, par exemple, le succès de l'information routière sur l'état du trafic auprès des usagers du périphérique), et qu'elle soit une aide efficace aux décisions. Mais inquiétudes, aussi, sur des dérives possibles dans l'usage de ces outils, un des paradoxes des nouvelles technologies de surveillance, par exemple, étant qu'elles sont perçues comme instruments à la fois de garantie des libertés individuelles et d'atteinte potentielle à ces mêmes libertés. Ce qui est en cause ici, et qui devrait faire l'objet d'études approfondies, c'est le contenu social et politique de ces techniques, leurs effets sur les comportements sociaux, sur l'organisation, sur le déplacement des frontières entre sphère publique et sphère privée, ou encore sur le fonctionnement de la démocratie locale. Plus largement, on se posera la question de la place de la société locale dans l'organisation et le fonctionnement du politique.

D'autres formes d'outils posent directement la question de la représentation des citoyens. Le recours à l'opinion publique par le biais de sondages devient, dans certains domaines (voir, par exemple, les enquêtes sur le sentiment d'insécurité, réalisées à l'occasion de la négociation des contrats locaux de sécurité), un élément fondamental de la négociation entre l'État et les collectivités locales. Ces pratiques sont-elles en voie de mieux faire entendre les attentes des citoyens ? Quelle est leur légitimité quant à la définition des objectifs et des moyens de l'action locale ?

Notons que les recherches entreprises sur ces thèmes devraient pouvoir bénéficier fortement des aides européennes (cf. le sous-programme TURA – *Telematic and Urban and Regional Areas* – lancé dans le cadre du Programme d'Applications Télématicques par la DG XII ; cf. également l'association *Télécities* subventionnée par la Commission européenne et le groupe de travail *Digital Cities*).

## 5. IMAGES, MODELES, SAVOIRS

Les trois axes thématiques présentés ci-dessus abordent la ville essentiellement en tant que configuration complexe (Axes *Fabrique de la ville* et *Être(s)-en-ville*), support actif de pratiques fort diverses : pratiques productrices (*Fabrique de la ville*), pratiques sociales quotidiennes ou plus extraordinaires (*Être(s)-en-ville*), pratiques politiques (*Politiques urbaines*).

Il a semblé qu'un programme de recherche fondamentale sur la ville ne pouvait s'exempter de mener des travaux empiriques et critiques sur la ville en tant qu'objet abstrait pensé, conçu, représenté, car cette dimension idéale est véritablement constitutive de ce qui fait la ville. On ne peut en effet tenter de rendre intelligibles les phénomènes urbains – comme d'ailleurs tout autre phénomène de société – sans prendre en compte la grande variété des images, icônes, figures, discours, récits, mythes, savoirs, etc. qui s'y rapportent et qui contribuent à former, organiser et faire exister les villes au sein des groupes humains. Dans tous ces discours et pratiques, tout individu se réfère à des idées, des valeurs, des schèmes mythiques qui sont constitutifs de ses actes et de la réalité urbaine qu'il construit.

Développer cette thématique au sein du programme Ville consiste à réfuter l'idée d'une dichotomie entre ce qui serait de l'ordre du réel (l'organisation) et ce qui serait de l'ordre d'une pure subjectivité suspecte, pour postuler que les représentations et les langages qui résultent de et servent l'activité de tout individu en société composent une des dimensions, à part entière, des réalités observables et objectivables par les chercheurs ; des chercheurs dont la subjectivité doit elle-même faire l'objet de l'analyse réflexive de la production du discours scientifique.

Ce thème *Images, modèles et savoirs* a donc pour objectif de s'intéresser aux représentations de la ville dans les sociétés actuelles et anciennes. Ce qui devra être étudié, ce ne sont pas seulement les représentations pour elles-mêmes, mais aussi leurs mises en actes au sein des sociétés, et plus précisément leurs rôles et leurs fonctions dans l'organisation et les dynamiques des villes. C'est en cela que ce thème rejoint les préoccupations générales du programme et s'ouvre largement aux problématiques des trois autres axes.

Il s'agit ici d'aborder les différents types de systèmes de représentations – considérés comme des dispositifs cognitifs, c'est-à-dire témoignant d'un rapport actif de connaissance (*lato sensu*) entre un individu ou/et un groupe et la ville –, chacun saisi dans sa spécificité, sa variété et sa complexité intrinsèques, en même temps que posé dans sa relation avec les autres systèmes. Cette ouverture permet d'envisager aussi bien l'étude des savoirs scientifiques que celle des savoirs d'expertises, des savoirs communs (sans péjoration), mais aussi celle des représentations artistiques de toutes sortes, des images et des imaginaires sociaux. Par ailleurs, pourront être prises en compte tant des représentations formalisées et extériorisées dans des énoncés discursifs et/ou iconiques de tout type (du " portrait de ville " gravé à l'imagerie numérique, du récit mythique à l'écrit scientifique *via* le document de communication publicitaire) que des images mentales internes.

De nombreux spécialistes s'attachent aujourd'hui à cerner avec la plus grande attention la dimension idéale de leurs objets et l'on constate sans conteste une montée en puissance des analyses des représentations urbaines, champ de recherche dont ce programme devra stimuler l'investigation en même temps que le structurer. Il apparaît qu'une telle thématique est de nature à permettre de véritables approches multidisciplinaires et une grande variété de

registres de discours scientifiques : ainsi, autour de la notion de modèle, par exemple, on constate l'existence de différences sensibles d'approches, qu'il importe non pas de dissimuler (pas plus qu'il ne convient d'établir une hiérarchie factice qui irait des démarches "sérieuses" à d'autres qu'on jugerait moins "sérieuses"), mais de mettre en évidence et de tenter d'expliquer. De nombreuses disciplines, en SHS et hors des SHS, utilisent la notion de modèle et, parfois, la modélisation, et il semble indispensable de saisir la spécificité de chacun de ces usages et de confronter les méthodologies et les formalismes.

Cet exemple montre que ce thème assure aussi une fonction essentielle au sein de ce programme : la déconstruction épistémologique des savoirs scientifiques, une déconstruction qui vise non pas à produire un méta-discours, mais bien plutôt à s'affirmer comme une condition préalable à toute analyse empirique et à la réflexion sur la reconstruction permanente des savoirs scientifiques et leurs (éventuelles) traductions en savoirs utilisables par les acteurs sociaux (cf. la question de l'environnement urbain, dont il est indispensable, compte tenu de son actuelle diffusion, de suivre la naissance scientifique et le cheminement jusqu'au domaine de l'action). Non seulement les analyses épistémologiques classiques nous intéressent ici, mais aussi (surtout) les recherches qui tenteront de comprendre comment des savoirs sont élaborés, certifiés, légitimés, diffusés en actions. Ainsi, on pourra analyser les relations entre les savoirs savants et les autres types de savoirs, évaluer leurs intrications – bien des savoirs scientifiques sur la ville reposent sur et/ou déploient des savoirs ordinaires –, les traductions réciproques, les combinaisons et les compositions, les gestes de découpe de la "réalité" urbaine propres à chacun.

Les mots et les langages, qu'ils soient savants ou populaires, les images, qu'elles soient produites et maniées par les scientifiques, les cinéastes et les artistes, les journalistes ou les opérateurs de réseau (RATP, France Télécom, etc.), vécues par les citoyens, convoquées par les politiques, les modèles, qu'ils émanent de physiciens ou d'économistes, d'urbanistes, d'architectes ou encore de praticiens des collectivités territoriales, peuvent être analysés grâce au croisement de démarches épistémologiques et cognitives qui évaluent leur pertinence et leur efficacité à rendre compte, pour des individus donnés, du "réel", et de démarches de type pragmatique qui visent à comprendre les effets urbains de ces connaissances en action. Concernant ce dernier point, il faut souligner que, bien sûr, l'analyse sociologique des configurations d'émergence des idées, des images et des mots, et de leurs usages sociaux, de leurs conditions de diffusion, de réappropriation-traduction par les multiples groupes d'utilisateurs, constitue une voie de recherche indissociable de l'étude intrinsèque des images, des modèles, des savoirs et des langages eux-mêmes.

Cet axe thématique présente un caractère expérimental. Il devrait autoriser d'autres analyses de l'objet urbain, complémentaires de celles résultant du jeu des trois axes précédents, à travers la prise en compte de divers registres de savoirs, de l'interrogation sur leur pertinence et sur leurs délimitations du champ urbain. Six sous-thèmes sont proposés aux équipes de chercheurs, chaque sous-thème se focalisant, évidemment, sur une problématique, mais, en même temps, recoupant volontairement les autres, de manière à stimuler les transversalités. Bien des définitions sont laissées ouvertes, afin de ne pas verrouiller au préalable toute recherche par l'imposition d'une sémantique univoque et de permettre aux spécialistes des différents univers disciplinaires (dont on appelle ici l'engagement dans la dynamique du programme), d'énoncer de façon précise les acceptions des concepts utilisés dans leurs analyses. On peut espérer que de cette confrontation argumentée surgiront des éléments de débats scientifiques fondamentaux.

## 5.1 REPRESENTATIONS, STEREOTYPES ET IMAGINAIRES DE LA VILLE

Ce premier sous-thème aborde les représentations de la ville selon deux logiques :

– Une analyse des représentations sociales dominantes de la ville telles qu’elles se déploient dans une société en un moment historique donné. Ici les objectifs poursuivis par le programme Ville sont de mieux connaître à la fois les fonds d’imaginaires urbains propres à une société, les mythologies et les stéréotypes les plus courants dans lesquels ces fonds s’actualisent, les fonctions sociales et politiques de ceux-ci.

– Une étude des représentations mentales, c’est-à-dire des représentations intériorisées que les individus se font des configurations urbaines. On peut accéder à ces images mentales par des observations empiriques : parmi les indicateurs utilisables, on mentionnera les descriptions d’environnements urbains et de trajets, l’analyse des comportements de “ navigation ”, la production de cartes mentales et de schémas,... Le programme soutiendra en particulier les recherches qui étudieront précisément l’articulation entre les représentations mentales considérées comme phénomène individuel subjectif et les représentations collectives (matérialisées ou non dans l’organisation urbaine). On valorisera également les recherches qui questionneront l’articulation perception/identification/interprétation.

Pour l’ensemble de ce sous-thème, on veillera à ce que les recherches soient attentives à la diversité et à l’hybridation tant des représentations sociales dans un groupe humain, que des images mentales qui, chez un même individu, se superposent et s’interpolent. La fonction de ces représentations dans les actions de toutes sortes (du déplacement d’une personne en ville, au grand projet d’urbanisme, *via* une politique sociale) est à analyser avec une particulière précision.

## 5.2 ICONOGRAPHIE DE ET DANS LA VILLE

Ce sous-thème est plus particulièrement voué à l’analyse des multiples formes de l’imagerie urbaine. Celle-ci prolifère actuellement, sous des espèces variées, dans tous les domaines : art (cinéma, création plastique contemporaine, photographie, qui donnent de la ville des images qui, bien souvent, cristallisent les représentations sociales du moment et, parfois, constituent, sinon des vecteurs directs et exclusifs de prise de conscience collective de problèmes urbains, du moins des truchements de débats publics), sciences, techniques et savoirs experts, architecture et urbanisme, médias de toutes sortes, publicité, signalétique urbaine qui fait largement appel à l’iconographie (cf. la signalétique liée aux transports), etc. Au sein de ce vaste ensemble iconographique, aucune image ne doit être considérée *a priori* comme “ évidente et vraie ”, mais comme une représentation construite hautement normative et dont la socialisation est à appréhender avec précision.

Les objectifs principaux de ce sous-thème sont de :

– Identifier et comprendre les principaux points de scansion d’une histoire de l’iconographie de la ville .

– Cerner les différents types iconographiques, les techniques de production, anciennes et contemporaines, de ces différents types, les modalités de leur propagation.

– Progresser dans la compréhension des fonctions cognitives de ces différents types et de leurs rôles et de leurs usages dans les sociétés urbaines qui les voient naître et se diffuser.

- Étudier, à partir de corpus bien définis et de leurs usages et reprises – les portraits de ville gravés, la cartographie, les plans-masses d’urbanisme, les modèles graphiques produits par les scientifiques, les films, les guides touristiques, etc. – les rapports entre textes/paroles et images, entre narration et description, entre commentaires et illustrations.
- Examiner la réception, l’appropriation et l’interprétation de cette iconographie par les individus dans des situations pratiques bien identifiées. Il sera porté une grande attention aux recherches consacrées à l’organisation, par chaque citoyen, quels que soient son statut et sa fonction, d’une économie iconographique complexe dont le décryptage et l’étude de l’efficace s’imposent.

### **5.3 LES MOTS DE LA VILLE DANS LES PRATIQUES URBAINES, LES DISCOURS SUR LA VILLE ET LES SCIENCES DE LA VILLE**

De nombreux mots sont en concurrence pour décrire et comprendre les villes : ils désignent et classent les phénomènes urbains, contribuant ainsi à les constituer socialement et à autoriser des pratiques tant linguistiques que de la ville et de ses territoires. Des locuteurs nombreux et de statuts variés créent des lexiques, les transforment et en usent dans divers registres et intentionnalités. Les langues – de toutes les contrées et qu’elles soient savantes, professionnelles, quotidiennes et banales,... –, leurs évolutions et leurs usages, doivent donc être étudiés à la fois en eux-mêmes et comme des indices et des vecteurs de dynamiques sociales. Dans le cadre de ce sous-thème, on portera une attention particulière :

- aux phénomènes de la désignation et de l’expression en langue de nouveaux objets urbains : nouveaux territoires, nouvelles pratiques individuelles ou/et collectives, mais aussi nouvelles technologies, etc.
- aux processus de contacts linguistiques et d’emprunts entre langues : comment ces emprunts s’organisent-ils et sont-ils justifiés, en fonction de quelles régularités, de quelles contraintes formelles de la langue d’accueil, quelles évolutions des formes syntaxiques naissent éventuellement de ces contacts,...?
- aux phénomènes de diffusion et de légitimation des mots, analyse qui permet de saisir, notamment, les relations entre les différents registres de langue de et sur la ville, qui sont autant d’indices des structures sociales et de leurs fonctionnements.

Les études historiques sont, bien entendu, ici particulièrement nécessaires.

### **5.4 DISCOURS ET FIGURES DE LA “ QUESTION URBAINE ”**

La “ question urbaine ” peut être conçue comme un ensemble de représentations (ainsi que leurs évolutions) de ce qui, dans la ville, pose question(s) aux intervenants sociaux et qui paraît imposer instamment une réponse sociale et politique publicisée. Si les discours et les figures de la “ question urbaine ” ont varié de ses premières formulations en Europe au XVIII<sup>ème</sup> siècle, jusqu’à nos jours, il n’en reste pas moins qu’on peut noter la permanence de l’existence de la dite question et repérer un certain nombre de constantes thématiques – inquiétude vis-à-vis de certaines classes et groupes sociaux, préoccupations concernant les flux migratoires et la circulation des marchandises et des biens, questions sur la qualité de l’air – et de formes d’expression – cf. la récurrence des représentations organicistes. En même

temps, de nouveaux points de cristallisation apparaissent (par exemple la question de l'environnement urbain) qu'il importe de repérer.

En tout cas, discours et figures – le dernier mot étant ici à entendre au double sens de figure de rhétorique et de représentation figurale, c'est-à-dire iconographique – sont à chaque fois associés à des acteurs et à des projets, à des images, des imaginaires et des savoirs. Il faut les étudier dans la longue durée, comprendre leurs généalogies, sonder les modes de constitution de ces pensées, analyser les programmes cognitifs liés aux diagnostics successifs des différents problèmes urbains, dans divers domaines pratiques et discursifs : médical, technique, urbanistique, littéraire, journalistique, politique notamment. L'identification des acteurs qui mobilisent ces représentations ainsi que des médias qui assurent leur diffusion est également importante.

## **5.5 SAVOIRS SCIENTIFIQUES, SAVOIRS OPERATOIRES, PARADIGMES ET IDEOLOGIES DE L'ACTION URBAINE**

Ce sous-thème est consacré plus spécifiquement à une réflexion sur les savoirs experts, techniques et savants et sur leur performativité, leurs effets sociaux, politiques, territoriaux. Il s'agit de repérer les paradigmes en œuvre, plus ou moins explicitement, dans ces savoirs, mais aussi de relever les fonds imaginaires et idéologiques qui travaillent la plupart d'entre eux, sous la forme de conceptions, le plus souvent implicites, de la ville et de la société et de réfléchir aux différentes modalités de la relation entre ces savoirs et l'action. On souhaite ici privilégier les recherches qui ne se limitent pas à la seule déconstruction critique des savoirs – nécessaire et qui doit intégrer une dimension historique –, mais aussi qui saisissent les processus permanents de (re)construction et de (re)constitution des savoirs dans les sociétés urbaines, les émergences de nouveaux paradigmes et de nouvelles formes de pensées.

Ce questionnement offre aux chercheurs de nombreuses possibilités d'investigation. On signalera ici quelques pistes qui apparaissent particulièrement importantes.

– L'écriture des savoirs sur la ville et les outils de cette écriture constituent des objets encore trop peu abordés qu'il conviendrait pourtant d'analyser de façon serrée. Les usages métaphoriques, omniprésents (cf. la fortune des métaphores organicistes, telles que l'expression "tissu urbain", ou des métaphores machiniques), et les tournures analogiques constituent, entre autres exemples possibles, des cas d'étude intéressants. Ces recherches doivent avoir pour but de comprendre les effets de sens des diverses stratégies d'écriture.

– L'examen des connaissances disciplinaires sur les phénomènes urbains s'inscrit pleinement au sein de ce sous-thème. Le programme soutiendra particulièrement les démarches croisées permettant de repérer, tant au plan des théories, des concepts, que des méthodes et des outils, et, si possible, sur une longue durée, les zones de contact, de frottement, de perméabilité, les points de divergence et de convergence, les articulations et les hybridations éventuelles entre les disciplines – articulations et hybridations qu'il faudrait également considérer sous l'angle d'une sociologie de la science. On cherchera à bien comprendre quelles connaissances spécifiques de la ville produit chaque discipline, quelle ville particulière construit chaque spécialité, selon quels postulats et présupposés (cf., par exemple, comment des spécialités peuvent produire des représentations de la ville divergentes en raison des différences de conception de l'individu, du rôle de l'espace, etc.).

- La recherche des conceptions implicites de la ville, de la société et de leurs fonctionnements au sein des savoirs est encouragée (en liaison avec le premier sous-thème de cet axe). Cela devrait permettre d'établir une typologie des grands types de représentations de la ville qui, à la fois, fondent la connaissance et se déploient au sein de celle-ci. La ville-organisme, la ville-machine, la ville-saine, la ville-durable constituent des exemples de ces types – dont on peut postuler qu'il en existe un nombre fini – dont il faut repérer la généalogie, les formes spécifiques dans des discours historiquement, géographiquement et socialement situés, le travail et les effets, tant au sein des savoirs scientifiques qu'au sein des savoirs d'action.
- Penser les relations complexes entre les différents registres de savoirs semble indispensable et il s'agit, d'ailleurs, d'un souci transversal à tout l'axe. Notamment les processus de traduction entre savoirs demeurent encore trop souvent des phénomènes-boîtes noires qu'il est utile de clarifier.
- La liaison entre savoirs et innovation(s) urbaine(s) en général, et notamment innovations en matière de gestion et de régulation urbaine, mérite d'être examinée avec une attention particulière et sans naïveté positiviste. Il s'agit d'un champ vaste et fondamental, dans le contexte actuel où, en apparence, se multiplient à la fois les innovations techniques et conceptuelles (ex. les SIG, les technologies numériques d'information et de communication, et, dans un autre registre, le " concept " de ville durable), les volontés d'application de ces supposées innovations, les savoirs " experts " et les marchés afférents.
- Les savoirs étudiés dans ce sous-thème doivent être analysés dans leurs rapports à l'action urbaine, qu'ils soient des savoirs directement prescriptifs (ceux du génie urbain et de l'urbanisme) ou des savoirs savants et des méthodes scientifiques instrumentalisés, plus ou moins directement, dans une pratique politique ou/et professionnelle. Étudier les savoirs opératoires implique d'analyser très scrupuleusement les situations précises où ils fonctionnent et oblige à ne pas se contenter d'une analyse interne des dits savoirs pour comprendre les rôles effectifs des savoirs dans les processus de conception, de décision, de publicisation des projets, etc. (cf. axe *Fabrique de la ville*).

## **5.6 ÉPISTEMOLOGIE ET PRATIQUES DES MODELES ET DE LA MODELISATION DANS LE CHAMP URBAIN**

Par modèle, on entend ici, de façon très générale, toute forme de simulation hypothétique. Au même titre que pour les autres volets de ce thème, il s'agit de mener ici des travaux visant à analyser les pratiques et les outils des concepteurs et/ou des utilisateurs de modèles et la mise en œuvre de ceux-ci. Mais le programme Ville souhaite également aller, au-delà de cette analyse, en facilitant le développement de nouveaux modèles ou la reformulation de modèles existants, en vue à la fois d'agréger ou de coupler plusieurs approches disciplinaires (économie et analyse spatiale, thermique, acoustique et éclairage, archéologie et génie civil, etc.) et de tenter d'améliorer la prise en compte dans ces modèles d'éléments qualitatifs (psycho-acoustique, critères liés à la multi-exposition, qualification d'ambiances urbaines et de zone de confort au même titre qu'existent des diagrammes de confort à l'intérieur des bâtiments). À travers des travaux pluridisciplinaires, intégrant dès l'origine de la problématisation des spécialistes des sciences sociales, consacrés à l'appréhension du " comportement humain " dans ces modèles, des développements significatifs pourraient être accomplis, en particulier dans les domaines de la mobilité, du trafic, des risques et de l'acoustique.

Sur ces derniers points, le programme “Ville sensible” lancé par le Pir-Villes a déjà permis des progrès qu’il conviendrait de consolider (cf. séminaire “Ville et Acoustique”, MENRT, janvier 1998). Quant à l’action “Gestion de modèles et de connaissances - Application à la ville” initiée par le programme “Modélisation et simulation numérique” et le Pir-Villes, qui se poursuit actuellement sous l’égide du projet Ville, elle devrait permettre des avancées en particulier sur les techniques d’agrégation et de reconfiguration de modèles. Dans ce cadre, un recensement des modèles existant dans le champ urbain a été entrepris qui doit se poursuivre par un essai de typologie de ces derniers.

Le programme Ville entend investir non seulement les domaines où la modélisation est aujourd’hui une pratique courante, comme les sciences de l’ingénieur, l’économie, la géographie, mais également intégrer les nouveaux savoir-faire ou les connaissances issus d’autres domaines comme les sciences cognitives, la psychologie, la sociologie. Loin de vouloir tenter de mettre en place un nouvel espéranto pour les modèles urbains, on souhaite, plus prosaïquement, à partir de bases méthodologiques solidement fondées, favoriser l’étude des transpositions, des chaînages et des adaptations de modèles d’un domaine à l’autre.

## ANNEXES

## LISTE DES PARTICIPANTS AUX GROUPES DE TRAVAIL

Les quatre groupes de travail (pilotes, chacun, par deux membres du groupe de Projet Ville) se sont réunis les 28 avril, 14 mai, 4 juin, 25 juin. Une séance collective de débat sur la première version complète du programme a été organisée le 7 septembre.

### La fabrique de la ville

modérateurs : Marie-Flore Mattei, Francis Yguel

Bernard BARRAQUÉ	politiste	LATTS - URA CNRS 1245 École Nationale des Ponts et Chaussées
Francis BEAUCIRE	géographe	LOUEST - UMR CNRS 220 Université de Paris X
Jean CAELEN Jean-Pierre FREY	informaticien architecte - sociologue	CLIPS - UMR CNRS 5524 - IMAG UMR CNRS 220 École d'Architecture de Paris-la-Défense.
Henri GALINIÉ	archéologue	Archéologie et Territoires - UMR CNRS 6575 Université de Tours
Pascal GRISET	Historien	IHMC - UPR CNRS 671 École Normale
Henri JACQUOT	juriste	GIP GRIDAUH Université d'Orléans
Jean-Pierre PÉNEAU	architecte	CERMA - UMR CNRS École d'Architecture de Nantes
Jean-Luc PINOL Franck SCHERRER	historien urbaniste	Université de Tours Institut d'Urbanisme de Lyon Université Lumière Lyon 2
Pierre VELTZ	sociologue - économiste	LATTS - URA CNRS 1245 École Nationale des Ponts-et-Chaussées

### Être(s) en ville

modérateurs : Michel Lussault, Jean-Marc Rennes

Pascal AMPHOUX	architecte	Institut de Recherche sur l'Environnement construit - École Polytechnique Université de Lausanne
Yves CHALAS	sociologue	CRESSON - UMR CNRS École d'Architecture de Grenoble
Jacqueline COUTRAS	géographe	GEDISST - UPR CNRS 266 IRESCO Paris
Yves GRAFMEYER	sociologue	Groupe de Recherche sur la Socialisation - ESA CNRS 5040, Université Lyon 2
Anne LAPORTE Hervé LE BRAS	médecin épidémiologiste démographe	Réseau National de Santé Publique CRH - UMR CNRS 19 École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris
Susanna MAGRI	sociologue	CSU, UPR CNRS 267 IRESCO, Paris
Gérard MAUGER	sociologue	CSU, UPR CNRS 267 IRESCO, Paris

Silvia MÉDINA Michel PÉRALDI	médecin épidémiologiste sociologue	Réseau National de Santé Publique LAMES - UMR CNRS Marseille
Colette PÉTONNET	ethnologue	LAU - UPR 34 CNRS Paris
Louis QUÉRÉ	sociologue	CEMS École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris

### Les politiques urbaines

modérateurs : Michèle Ansidei, Marie-Flore Mattei

Emmanuel ÉVENO	géographe	CIEU - URA CNRS 1146 Université Toulouse-le-Mirail
Didier FASSIN	médecin-anthropologue	Université Paris Nord
Dominique FLEURY	ingénieur	INRETS
Louis-André GÉRARD-VARET	économiste	GREQAM - UMR 6579 CNRS EHESS - Université Aix-Marseille II
Claude JACQUIER	politologue	CERAT - UMR 5606 CNRS Institut d'Études Politiques - Université de Grenoble II
Marcel MIRAMOND	ingénieur	INSA de Lyon
Gilles NOVARINA	urbaniste	CRESSON - URA CNRS 1268 École d'Architecture de Grenoble
Jean-Pierre ORFEUIL	ingénieur - statisticien	INRETS
Sébastien ROCHÉ	politologue	CERAT - UMR 5606 CNRS Institut d'Études Politiques - Université de Grenoble II
Danièle VOLDMAN	historienne	IHTP - UPR CNRS 301 École Normale Supérieure de Cachan

### Images, modèles et savoirs

modérateurs : Michel Lussault, Francis Yguel

Jean-Claude BURDESE	architecte	École d'Architecture de Lille
Michel DENIS	psychologue cognitiviste	LIMSI
Danièle DUBOIS	psychologue - linguiste	LCPE - UMR CNRS École Normale Supérieure, Cachan
Philippe GENESTIER	urbaniste	TMU - UMR CNRS Institut français d'urbanisme Université de Paris VIII
Jean-Marie HURIOT	économiste	LATEC - UMR CNRS 5601 Université de Bourgogne
Jean-Marie PIERREL	informaticien	LORIA - UMR CNRS 7503
Jean-François PRADEAU	philosophe	Université de Strasbourg II
François RECHENMANN	informaticien	INRIA, Lyon
Olivier SOUBEYRAN	géographe	SET - UMR CNRS 5603 Université de Pau
Jacques-François THISSE	économiste	CORE Université catholique de Louvain
Christian TOPALOV	sociologue	CSU - UPR CNRS 267 IRESCO, Paris

Le programme Ville a été élaboré, sous la responsabilité de Michel Lussault, par les membres du groupe projet Ville.

**Composition du groupe Projet Ville :**

Michel Lussault, géographe, professeur à l'université François-Rabelais de Tours ;

Michèle Ansidei, économiste, mise à disposition du CNRS par le Ministère de l'Équipement ;  
Marie-Flore Mattei, géographe, ingénieur des TPE, mise à disposition du CNRS par le Ministère de l'Équipement ;

Jean-Marc Rennes, sociologue, ingénieur d'études, CNRS ;

Francis Yguel, physicien, chargé de recherche, CNRS chargé de mission au PREDIT ;

Colette Didier : gestion

Nadine Hengel : secrétariat

## Comité scientifique du programme Ville

### Sciences de l'homme et de la société

Sociologie/anthropologie	3
Économie	1
Histoire/archéologie	3
Droit	1
Urbanisme/architecture	2
Géographie	2
Démographie	1
Philosophie	1
Psychologie	1
Linguistique	1

### Sciences de la vie (3 membres)

Psychologie cognitive	1
Épidémiologie	1
Écologie/environnement	1

### Sciences pour l'ingénieur (3 membres)

Informatique et télécommunications	1
Génie civil	1
Confort urbain (acoustique, thermique,...)	1

*total* : 23 membres

## INDEX

accessibilité.....	11	décentralisé .....	32
accident.....	30	décision .....	12; 16; 27; 28; 31; 32; 39
acoustique.....	13; 39	découpage.....	15; 28; 29; 30
acteurs.....	5; 6; 12; 16; 17; 19; 20; 21; 23; 26; 27; 28; 31; 32; 35; 37	délégation .....	28; 29
action.....	16; 18; 26; 27; 30; 32; 33; 35; 36; 38; 39	démeseure.....	19
activité .....	5; 6; 9; 10; 12; 14; 20; 31; 34	démocratie.....	32; 33
administratif.....	5; 29; 30; 32	densité.....	11
administration.....	13; 32	déplacement .....	13; 15; 23; 30; 36
âge .....	17; 18; 19; 23	développement durable.....	16
agglomération.....	13; 28	diffusion .....	7; 13; 15; 19; 29; 35; 37
ambiance .....	7; 24; 25; 39	discipline .....	4; 5; 6; 7; 9; 16; 19; 26; 30; 35; 38
aménagement .....	12; 14; 16; 17; 29; 32	discours .....	20; 24; 28; 34; 35; 37; 38
aménagement du territoire.....	14; 26	distance .....	11; 18
anthropologie .....	26; 30	domicile.....	11
anthropologique .....	27	droit.....	14; 31
appels d'offres .....	6	durée.....	9; 16; 22; 37; 38
arbitrage .....	12; 16	dysfonctionnement.....	13; 27
archéologie .....	4; 39		
architecture .....	9; 36	échange .....	11; 13; 15; 18; 21; 22
armature .....	12	échelle.....	9; 10; 11; 13; 16; 18; 20; 22; 24; 25; 29
		écologique.....	13
bâtiment .....	24; 26; 39	économie .....	20; 22; 26; 27; 30; 39
bruit.....	13; 24	économie informelle.....	22
budget.....	31	écriture .....	38
		électeur.....	28
catégories sociales .....	11; 24	élite.....	31
centre .....	10; 11; 22; 23	élu .....	5; 7; 16
chômage.....	20; 31	emploi .....	11; 12; 29
chômeur .....	20	environnement .....	4; 12; 13; 14; 16; 27; 29; 30; 35; 36; 37; 44
circulation .....	10; 30; 37	épidémiologie .....	19
citadin .. 7; 18; 19; 20; 23; 24; 28; 29; 31; 32; 35; 36		épistémologique .....	6; 35
citoyenneté.....	18; 29	équipement.....	12; 21
classe .....	19; 24; 37	équité .....	32
cognitif.....	34; 37	espace physique.....	9
collectivités locales.....	14; 26; 31; 33	espace privé.....	10; 29
commerce .....	11; 22	espace public .....	10; 29; 31
communauté.....	6; 26; 29	ethnique.....	20; 31
commune.....	28	Europe.....	4; 14; 24; 37
communication .....	13; 14; 15; 29; 32; 34; 38	européen .....	4; 9; 28; 33
comparaison .....	14; 15; 21; 28	évaluation .....	5; 6; 15; 22; 24; 27; 29; 30; 32
conception .....	13; 38; 39	exclusion.....	23
confort .....	24; 39	expert.....	6; 16; 20; 21; 28; 32; 34; 36; 38; 39
congestion.....	13; 29; 30; 31	externalité .....	12; 13; 29; 30; 31
consommateur .....	28		
constructeur.....	16	fête .....	21; 23
construction.....	9; 12; 13; 17	financement.....	15; 26
contribuable .....	28	financier .....	14; 15; 16; 27; 31; 32
contrôle .....	9; 29	fiscal .....	13; 14; 31; 32
coordination .....	27; 28; 30; 31; 32	flexibilité .....	10; 20
corps.....	23	flux .....	12; 13; 14; 37
coût .....	4; 13; 30	foncier.....	14; 30; 31
culture.....	6; 10; 14; 16; 22; 23; 29; 30; 31	fonction territoriale .....	29; 31
		forme urbaine.....	13
décentralisation.....	26; 28; 31		
		génie civil .....	39

genre.....	20; 24
géographie.....	9; 39
gestion.....	7; 9; 13; 15; 20; 26; 27; 29; 30; 31; 38
gouvernance.....	28
gouvernement.....	28; 32
habitant.....	4; 17; 21; 28; 29; 31
héritage.....	9; 10; 31
hiérarchie.....	12; 34
histoire.....	4; 5; 9; 16; 22; 24; 26; 28; 36
histoire des techniques.....	9
hygiène.....	26
icône.....	34
iconographie.....	36
identité.....	29
idéologie.....	38
image.....	19; 34; 35; 36; 37
images mentales.....	34
imaginaire.....	24; 34; 35; 36; 37; 38
immobilier.....	14; 17; 30; 31
incivilité.....	20; 24
indicateur.....	11; 19; 20; 26; 30; 32; 36
individualisme.....	18
inégalité.....	29; 31
information.....	13; 15; 17; 29; 32; 38
informatique.....	15
infrastructure.....	26
innovation.....	9; 13; 15; 29; 38
insécurité.....	24; 33
institution.....	6; 8; 13; 16; 18; 19; 23; 28; 32
intercommunalité.....	28
interdisciplinaire.....	4; 7; 30
intérêt général.....	28; 32
interprétation.....	36
investisseur.....	14; 16; 21
jardin.....	23
juridique.....	14; 15; 24; 28; 32
langage.....	22; 23; 34; 35
lexique.....	24; 37
lien social.....	18; 22
lieux-laboratoires.....	7
linguistique.....	37
localisation.....	11; 14; 31
logement.....	10; 19; 21
loisir.....	10; 11; 20; 21
lotissement.....	16
marché.....	12; 14; 17; 22; 30; 39
mégapole.....	30
mémoire.....	2; 21
mesure.....	18; 19; 20; 30
métier.....	16; 23; 31
mobilité.....	10; 11; 13; 20; 21; 22; 39
modèle.....	16; 26; 28; 29; 30; 34; 35; 36; 39
modélisation.....	7; 13; 31; 35; 39
morphologie.....	9; 11; 13
mots.....	35; 37
municipal.....	31
municipaux.....	26; 32
mythe.....	34
nature.....	12; 13; 23
navigation.....	36
négociation.....	12; 16; 31; 32; 33
norme.....	14; 20; 30
nuisance.....	13; 27
objets-laboratoires.....	7
odeur.....	24
opinion publique.....	28; 33
organisation.....	4; 5; 9; 10; 11; 12; 13; 15; 26; 27; 29; 32; 33; 34; 36
parcours.....	20; 23; 31
pays développés.....	4; 13
pays en développement.....	4; 28
paysage.....	16; 24
perception.....	24; 30; 36
périphérie.....	10; 23; 29
philosophie.....	4; 5; 24
physicien.....	35
Pir-Villes.....	4; 28; 39
planification.....	9; 15; 19; 27; 32
pluridisciplinaire.....	4; 39
polarité.....	10
politique.....	6; 7; 8; 12; 13; 14; 15; 18; 19; 21; 26; 27; 28; 29; 30; 31; 32; 34; 35; 36; 37; 38; 39
pollution.....	13; 24; 30
population.....	4; 14; 18; 19
pouvoir.....	9; 11; 15; 28; 31; 32; 33
pouvoirs publics.....	26
pratique.....	11; 15; 16; 17; 18; 19; 20; 21; 22; 23; 24; 25; 27; 32; 33; 34; 36; 37; 39
précarité.....	10; 27
prévention.....	26; 30
prix.....	14; 18
profession.....	8; 16; 21; 22; 31; 37; 39
projet.....	9; 15; 36; 37; 39
prospective.....	9; 17; 32
proximité.....	18
psychologie.....	24; 30; 39
quartier.....	17; 18; 21; 23; 24; 25; 26; 29
récit.....	20; 34
régie.....	29
règlement.....	13; 14; 27; 30
réglementation.....	14; 29
règle.....	14; 32
régulation.....	13; 15; 23; 27; 29; 30; 38
représentation.....	16; 23; 24; 26; 28; 30; 32; 33; 34; 35; 36; 37; 38
réseaux.....	10; 11; 13; 15; 22; 26; 28; 32
ressources.....	18; 22; 23; 24; 29; 30
ressources budgétaires.....	15
retraité.....	20
risques.....	29; 30; 39
rite.....	18; 21; 22
rythme.....	2; 10; 11; 14; 18; 20; 21; 23; 24
santé.....	24; 27; 30
savoir.....	3; 5; 6; 7; 16; 17; 22; 29; 34; 35; 36; 37; 38; 39

savoir-faire.....	6; 32; 39	territoire.....	9; 10; 11; 12; 14; 18; 22; 28; 29; 37
sciences cognitives .....	5; 21; 39	territorialité .....	11; 22
sciences de l'ingénieur .....	4; 27; 39	thermique.....	39
sciences de la vie.....	4	trafic .....	32; 39
sécurité.....	13; 26; 27; 30; 33	trajectoire.....	20; 22; 23; 24
ségrégation.....	19; 29	transports .....	7; 10; 11; 13; 15; 27; 36
services .....	10; 11; 12; 13; 15; 17; 20; 28; 29	travail.....	10; 11; 12; 15; 18; 20
services publics.....	26; 29	urbanisme .....	9; 14; 15; 17; 27; 31; 36; 39
services urbains.....	12; 28; 29; 32	usage.....	2; 13; 14; 15; 17; 19; 20; 22; 23; 24; 29; 35; 36; 37; 38
sexe .....	20; 23	usager.....	13; 17; 21; 28; 31; 32
signalétique.....	36	valeur.....	13; 14; 16; 25; 31; 34
simulation.....	39	valorisation.....	2; 5; 7; 8; 12; 14
sociabilité .....	18; 19; 21	vieillessement.....	13; 31
sociologie .....	5; 9; 22; 24; 26; 27; 38; 39	ville émergente.....	10
statistique .....	19; 20	violence .....	20; 24
stéréotype .....	35; 36	ZAC.....	16
subsidiarité.....	32	zone .....	10; 29
surveillance.....	29; 32		
technologie .....	14; 15; 29; 32; 37; 38		
télécommunication .....	14		
temporalité.....	9; 11; 14; 20; 21		